

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 38 (1953)
Heft: 7-8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Messenger Raiffeisen

Organe officiel de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel (Système Raiffeisen)



Régie des annonces : **ANNONCES SUISSES S.A.**
Genève, Lausanne, Zurich, St. Gall et succursales Prix du mm. 15 c.



Paraît chaque mois

Abonnements obligatoires
pour les Caisses affiliées (10 ex.
par centaine de sociétaires) : Fr. 3.—
Abonnements facultatifs : Fr. 2.50
Abonnements privés : Fr. 4.—

Rédaction et administration : Union Raiffeisen suisse (H. Serex, sous-directeur) à Saint-Gall. Tél. (071) 2 73 81
Impression : Imprimerie Fawer & Favre S.A., Lausanne

Cinquantenaire de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel et 50^e Congrès Raiffeisen suisse - 20-22 juin 1953, à Saint-Gall

Organisées dans le cadre de l'assemblée annuelle des délégués de l'Union Raiffeisen suisse, les manifestations jubilaires ont connu le succès et ont répondu aux objectifs des organisateurs : marquer le cinquantenaire de l'œuvre, rappeler sa naissance, son développement, ses réalisations sur les plans économique, social et spirituel, exprimer les sentiments de reconnaissance, tirer de la puissance du mouvement les enseignements pour l'avenir. * 2000 délégués de tous les cantons sont venus témoigner de la vitalité du raiffeisenisme suisse au terme de son premier demi-siècle d'existence, proclamer leur indéfectible fidélité à la doctrine qui a fait sa grandeur et renouveler les promesses d'action solidaire au service des populations rurales laborieuses, au service de la patrie.



L'accueil de Saint-Gall

Métropole de la Suisse orientale, siège de l'Union centrale et source de rayonnement du raiffeisenisme, Saint-Gall a ouvert toutes grandes ses portes pour accueillir ses hôtes avec la finesse d'esprit qui la caractérise. Un temps des plus propices en pleine période de troubles atmosphériques a largement contribué à rendre agréable le court séjour des visiteurs. La réception ne pouvait être plus chaleureuse sur cette terre par excellence du mutualisme du crédit. Si les campagnes thurgoviennes puis saint-galloises furent les terres d'expériences des idées du pionnier Traber, la ville de Saint-Gall s'imposa rapidement comme centre de ralliement de toutes les forces éparses s'unissant pour conjuguer les volontés.

Venant des gros bourgs ruraux des plaines et des vallées comme des modestes villages des campagnes reculées des montagnes, les congressistes sont vite à l'aise et se sentent un air de famille dans ce lieu où leurs pensées, leurs désirs, leurs appels s'envolent si souvent au cours de l'exercice de leur mandat et d'où leur viennent de manière continue les directives, les conseils, les ordres d'exécution.

A cause de l'ampleur du programme jubilaire et de l'éloignement du lieu du Congrès, de nombreux délégués arrivent déjà le samedi. Les trains du dimanche en déversent des flots à chaque heure. Rapidement, chacun se met dans la situation après une première prise de contact au bureau de renseignements qui fonctionnera en permanence durant les trois jours au « Foyer Raiffeisen ». Mutations et mises au point sont prestement opérées. Si les uns s'empressent de prendre leurs quartiers réservés dans les différents hôtels de la ville dont les possibilités dans le secteur du logement sont relativement restreintes, d'autres, la grosse partie, en car, qui en train, à leurs logis retenus dans toutes les stations hôtelières des environs, des bords du lac au pays d'Appenzell. Cette décentralisation ne sera pour eux qu'un agrément de plus, toute l'organisation étant régie par l'état-major de l'Union et jouant à la perfection.

Pour donner le plus de charme possible au voyage des congressistes et rendre leur séjour instructif, des excursions variées avaient été organisées et chacun, au gré de ses convenances et de ses loisirs, pouvait choisir : visite combinée à pied puis en car de la ville, de ses monuments historiques et de ses trésors artistiques, promenades en car au travers des

campagnes saint-galloises, thurgoviennes et appenzelloises, pèlerinage à Bichelsee, montée au Sântis ou croisière sur le Bodan. Sur le slogan « Va et découvre ton pays ! », les excursionnistes, les Romands surtout parce que fort éloignés, s'exaltèrent aux beautés caractéristiques de cette contrée peu connue de la commune patrie.

Prélude

Dans l'ordre établi, le programme du Congrès jubilaire va se dérouler sans à-coup, avec la précision coutumière, tout étant réglé comme du papier à musique.

Le samedi matin déjà, à 10 heures, les Conseils de l'Union se réunissent au siège central : ultime revue au quartier général pour la mise en marche du dispositif arrêté.

Pour la circonstance, les Unions Raiffeisen ou institutions de crédit similaires de l'étranger avaient été invitées et l'on s'occupe à recevoir les 16 délégations annoncées de 11 pays différents. Leur présence et leurs messages mettront la note internationale à ce jubilé Raiffeisen, au

jubilé d'une œuvre dont l'idée est partie d'Allemagne pour se répandre dans toutes les parties du globe. Apportant un cachet pittoresque, ces hôtes contribueront à relever les fêtes du cinquantenaire en Suisse.

Le premier acte des manifestations devait être l'hommage rendu, au berceau même du raiffeisenisme suisse, à la mémoire du pionnier, le curé-doyen Traber. Si l'idée était venue tout naturellement à l'esprit de beaucoup d'organiser tout le 50e Congrès à Bichelsee, village qui s'honore d'avoir donné naissance au mouvement chez nous, il fallut bien vite se rendre à l'évidence de l'impossibilité matérielle d'un tel projet. Il fallait s'en tenir à une cérémonie limitée dans son cadre. Cependant, pour lui donner un caractère national, on y convia les comités au complet ou leurs délégations des 21 Fédérations cantonales ou régionales, entourant les organes dirigeants de l'Union centrale, les autorités cantonales et locales et les représentants des associations étrangères. Par leurs mandataires, les 101 000 raiffeisenistes suisses étaient ainsi bien présents.

Inauguration du monument Traber à Bichelsee

Partant de Saint-Gall le samedi à 14 heures, une caravane de cars emmène à Bichelsee les Conseils de l'Union, les Comités des Fédérations, les invités et la presse. On est en Thurgovie, en pleine campagne opulente et féconde. Le village est en fête pour recevoir ses hôtes d'un jour. Les maisons cossues sont les témoins d'une population qui a su se mettre à l'aise par l'esprit du travail et de solidarité communautaire. Les fenêtres fleuries et les drapeaux flottant au vent sourient aux visiteurs. Ceux-ci mettent pied à terre devant le bâtiment battant neuf et aux lignes modernes de la Caisse locale. Combien, parmi les Romands surtout, n'y ont-ils pas laissé des regards d'envie?... D'accueillantes demoiselles au costume du pays les conduisent sur la place publique, entre l'église et la cure, aménagée pour la circonstance : vaste podium où se produiront les sociétés artistiques locales et toute la jeunesse scolaire, tribune pour les orateurs, sièges pour les participants. On a coupé l'angle du jardin de la cure pour y ériger, à la place d'honneur et bien en vue, un monument qui doit perpétuer la mémoire du fondateur de la première Caisse de crédit mutuel en Suisse, du propagateur de l'idée

Raiffeisen et fondateur de l'Union nationale. Un voile le recouvre encore tandis qu'on y a déposé déjà des couronnes et des fleurs offertes par les délégations finlandaise, belge, hollandaise et luxembourgeoise.

Silencieuse et digne parce que consciente de l'honneur qui échoit à sa commune, toute la population de Bichelsee est là. Il est 15 heures. La voix des cloches se fait entendre, la même voix qui présidait aux cérémonies paroissiales où officiait le curé Traber. Après une marche claironnante de la fanfare dont les instruments lancent des éclats rutilants, le président de l'Union suisse, *M. Gall Eugster*, conseiller national, ouvre la cérémonie et, tour à tour, dans une ambiance de digne solennité, des orateurs célèbreront l'œuvre du héros du jour.

Il appartenait au président de la Caisse-mère, *M. Bühler*, d'apporter les souhaits de bienvenue des raiffeisenistes de Bichelsee et de toute la commune.

Il exprime l'honneur fait à la Caisse locale de recevoir les délégués de tous les cantons de la Suisse accourus au berceau du raiffeisenisme pour célébrer la mémoire du fondateur et lui élever un monument de reconnaissance. L'orateur fait des vœux pour que l'œuvre



Inauguration du monument Traber à Bichelsee, devant la cure qui fut le local de la première Caisse Raiffeisen suisse et le premier siège social de l'Union centrale

sociale partie de la petite cité aujourd'hui historique de Bichelsee continue à se développer pour le plus grand bien de la population campagnarde. Son cœur chante encore, par quelques vers bien pensés, l'honneur qui échoit au Rütli du raiffeisenisme dont le nom sera répété d'âge en âge.

Le président Bühler communique encore le message envoyé par Mgr von Streng, évêque de Bâle. Son éminence se joint de cœur à la fête de Bichelsee et, avec ses encouragements, il souhaite avenir prospère à l'œuvre Raiffeisen dont il apprécie les bienfaits.

Le moment solennel de l'inauguration du monument est arrivé. On enlève le voile pendant que la fanfare joue *Au drapeau*. Toute l'assistance est saisie d'émotion. Les yeux se tournent vers la délicate et artistique fontaine de granit, œuvre du sculpteur Schilling, et dont la pierre frontale porte la dédicace qui rappellera aux générations futures les mérites du pionnier Traber.

Au même instant et comme par enchantement, l'eau se met à couler, élément de vie qui marquera la nécessité de l'effort continu, perpétuel des hommes pour la défense de leurs conditions matérielles et morales d'existence.

Il incombait aux organes de l'Union suisse de prononcer officiellement et pu-

bliquement l'éloge du pionnier Traber, de célébrer sa gloire pour donner sa vie en exemple aux raiffeisenistes suisses. Cet honneur échoit à M. A. Müller, président du Conseil de surveillance, pour le discours en langue allemande et à M. S. Chevalley, membre des Conseils de l'Union pour le discours en langue française. Pour éviter des redites, nous nous en tenons au texte de M. Chevalley que nous donnons ici intégralement.

Allocution d'inauguration de M. S. Chevalley.

« La mémoire des grands hommes est le trésor de la nation qui les a produits », a dit le penseur Alexandre Vinet.

Un de ces grands hommes dont s'honore le pays fut incontestablement Jean-Evangéliste Traber, curé-doyen de Bichelsee, initiateur de la Caisse de Bichelsee et fondateur de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel.

★

Traber était un prêtre fervent. Le curé ou le pasteur de village est un apôtre. Il est le conducteur des âmes, le consolateur des souffrants et des déshérités. Traber est tout dans son village ; son activité est presque impossi-

ble à décrire. Il est curé avant tout, curé de tout son cœur. Il est encore chanteur et directeur de chorale. Avec le tempérament qui le caractérise, il fonde et dirige l'association des hommes, crée un syndicat chrétien des ouvriers du textile et d'autres sociétés locales d'éducation et de délassement populaires. Traber est encore président de la commission scolaire et se passionne pour l'école. Il est également un publiciste incisif et ses articles dans la presse sur les questions économiques et sociales ont un grand retentissement.

Il défend la thèse que, pour élever la moralité du peuple, il faut améliorer ses conditions matérielles d'existence. Pour cela, il faut que rayonne la devise chrétienne si parfaitement sociale : Aider !... aider encore, aider toujours.

★

Traber était un grand sociologue, un réalisateur. La situation des petits paysans-artisans et plus tard des ouvriers est des plus précaires. Ils sont trop isolés, trop abandonnés à eux-mêmes pour faire face à leurs problèmes. Le fossé entre le capital et le travail se creuse toujours plus. « Il est nécessaire de renforcer la situation des classes moyennes, piliers de la vie religieuse et spirituelle d'un Etat ordonné », écrit-il. Il voit dans les coopératives de crédit créées par Raiffeisen un moyen d'atteindre ce but. Il se penche attentivement sur ce problème, se renseigne à bonne source. Convaincu de l'utilité de ces institutions, il en fondera également en Suisse. Le même idéal réunira les deux sociologues, le protestant et fils de pasteur Raiffeisen et le catholique curé de campagne Traber. Et ce dernier proclamera : « Les organisations Raiffeisen ne doivent être le propre ni d'une confession ni d'un parti politique ; elles sont des organisations neutres et libres qui ont leur place partout où règnent l'altruisme, l'amour chrétien du prochain et l'entraide ». Traber est ainsi le promoteur, le grand pionnier du mouvement Raiffeisen en Suisse.

Par son sens pratique, son intrépidité, sa ténacité et son dévouement exemplaire, Traber crée une œuvre durable d'une portée économique et sociale considérable pour le pays. Bichelsee est ainsi le berceau du mouvement Raiffeisen suisse. C'est ici, sur le sol que nous foulons aujourd'hui qu'est née, en 1900, la première Caisse Raiffeisen suisse. Apôtre du raiffeisenisme suisse, Traber parle, écrit, porte au loin la bonne parole. D'autres villages suivent l'exemple de Bichelsee et d'autres Caisses Raiffeisen surgissent bientôt un peu partout. Le succès couronne les efforts ainsi généreusement déployés. Le mouvement Raiffeisen suisse est irrésistiblement lancé.

Cette première grande action est bientôt suivie d'une seconde, non moins marquante, celle que nous glorifions particulièrement aujourd'hui : la fondation, le 25 septembre 1902, de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel. Cette association doit parachever l'œuvre raiffeiseniste. De cette Union, Traber en devient le directeur, le caissier, le reviseur. Il est tout et fait tout. Il veille jalousement à ce que les principes du système soient strictement appliqués. « Soumettez-vous aux statuts ou alors sortez de l'Union », dit-il crânement aux Caisses qui veulent agir à leur guise. Grâce à cette fermeté, l'ordre est maintenu partout. Traber dote les Caisses d'un système uniforme de

comptabilité. Il procède également lui-même aux revisions. La tâche est écrasante. Doué d'une volonté de fer, il y fait face. Il se multiplie, travaille jour et nuit. On ne saurait assez admirer son énergie, sa force de travail et sa richesse de connaissances en matières les plus diverses.

Toute entreprise, toute organisation qui débute se heurte toujours à des difficultés. L'Union Raiffeisen suisse n'échappe pas à la règle. Le rôle d'une Caisse centrale est de servir de réservoir de compensation financière entre les Caisses. Or, ce réservoir est constamment vide. Les Caisses réclament de la Centrale plus d'argent qu'elles ne sont en mesure de lui verser. Pour se procurer des capitaux, l'Union est contrainte de solliciter l'appui des banques. Celles-ci profitent de la situation et posent des conditions draconiennes. L'une d'entre elles notamment, où l'Union entretient un compte de crédit important, cherche à mettre son emprise sur le jeune mouvement. Traber et son comité veulent une Caisse centrale autonome. Des divergences d'opinion surgissent. Mis en minorité, le comité en charge avec son président le curé Traber se retirent. Traber est incompris: il connaît l'ingratitude, même de la part de ses amis et collaborateurs. Heureusement, les craintes émises ne se réalisent pas, grâce surtout aux hommes qui reprennent le gouvernement. Traber a même bientôt la satisfaction de voir son projet se réaliser. La Caisse centrale se libère rapidement de ses attaches bancaires et devient autonome. Et après de longues années de ce que nous appellerons une séparation de corps, Traber consent à reprendre directement contact avec le mouvement en participant au Congrès de Lucerne de 1925, où il manifeste sa joie de voir les raiffeisenistes unis en dépit des différences de langue, de confession et de conviction politique. Il donne à cette occasion une ultime consigne: «Conservez jalousement l'indépendance, l'unité, la neutralité». Aujourd'hui, nous jurons de suivre cette consigne.

★

Traber était un homme de principe. Indépendamment du travail d'ordre pratique qu'il a exécuté comme fondateur de la Caisse de Bichelsee et de l'Union suisse, Traber a accompli également une œuvre d'esprit en établissant une philosophie suisse des principes de Raiffeisen.

La doctrine qu'il a énoncée, inspirée d'un traditionalisme éclairé, a permis au mouvement de résister aux perturbations, de se développer et de prospérer. Sans cette doctrine, il n'aurait pas tardé à dégénérer et à se désagréger.

Ces principes nous sont tous connus. Nous devons les appliquer de manière conséquente. Comme Traber durant les premières années, nous devons intervenir avec la dernière des énergies partout où des velléités se manifestent de les abandonner.

Nous sommes reconnaissants au curé Traber de nous avoir ainsi toujours montré la route à suivre. Les idées s'estompent facilement, perdent leurs vertus créatrices, cessent rapidement d'être des idées-forces, si elles ne sont pas sans cesse repensées, vivifiées. Ensuite de son extension le raiffeisenisme est aujourd'hui encore plus vulnérable qu'autrefois au matérialisme d'affaires. Nous renouvelons ici le



L'eau jaillissante de la fontaine Traber à Bichelsee est le symbole de l'œuvre Raiffeisen qui se perpétue

vœu de maintenir toujours en honneur les principes éprouvés de Raiffeisen et de Traber, principes chrétiens de charité, d'entraide, de dévouement et de désintéressement. Le raiffeisenisme restera toujours fidèle à son idéal, fidèle à lui-même.

Jean-Evangéliste Traber,
devant le monument que nous avons érigé
en ton honneur,
devant cette cure de Bichelsee, sanctuaire
de ton immense et féconde activité,
la communauté raiffeiseniste suisse glo-
rifie ton œuvre et t'exprime ses senti-
ments de profonde reconnaissance.

L'œuvre que tu as édifée avec amour et persévérance constitue pour nous un bien sacré, un trésor sur lequel nous veillerons jalousement, que nous ferons fructifier et que nous transmettrons comme précieux héritage aux générations futures.

Jean-Evangéliste Traber, ton souvenir, ton esprit survivront à jamais dans l'œuvre que tu as créée.

* * *

A ce moment, on procède à un lâché de ballonnets aux multiples couleurs, qui s'en vont dans un ciel nuageux, au gré des vents, porteurs du message Traber. Et la population tout entière veut aussi clamer sa joie, réserver un accueil tout chaleureux aux Confédérés et aux amis étrangers venus sur place dire merci à celui qui a inspiré les principes pour lesquels ils œuvrent. Elle veut aussi exprimer ses sentiments et participer à l'hommage commun. Elle le fait par les productions de choix des chœurs réunis, puis par ceux de la jeunesse scolaire au com-

plet, des plus petits aux plus grands. Elle le fait encore par la déclamation de poésies aux strophes composées pour la circonstance et dont les paroles traduisent des pensées de haute valeur et de vive gratitude.

On entend alors le message des autorités et du peuple du canton de Thurgovie apporté par M. Stähelin, président du gouvernement cantonal. Nous en traduisons les pensées maîtresses:

Nous célébrons aujourd'hui une fête d'un caractère tout particulier parce que nous rappelons la mémoire d'un homme qui fut un créateur d'œuvres. Le peuple thurgovien éprouve une joie particulière à voir des Confédérés de toutes les parties de la Suisse honorer ici même le curé Traber. Au nom du gouvernement, je rends hommage à l'ancien curé de Bichelsee pour tous les services qu'il a rendus au peuple campagnard, à la commune et à la patrie tout entière. Je remercie votre Union suisse de son insigne idée d'ériger un monument à la mémoire de ce pionnier au lieu même de son activité bienfaisante. Je me réjouis pour la commune de Bichelsee qui devient la gardienne de ce monument pour l'édification des générations futures.

Lors de la fondation de la Caisse de sa paroisse, le curé Traber n'avait certainement pas songé que son action aurait un tel retentissement et donnerait naissance à une Union suisse d'une telle envergure. Mais ce que nous apprécions encore davantage dans la réalisation de son idée de l'entraide, c'est qu'il a donné confiance aux populations rurales en les initiant à l'effort personnel uni à la solidarité communautaire, source de bienfaits matériels et de satisfactions morales.

Nous nous inclinons en ce jour devant ce grand disparu au cœur d'or. Son souvenir vit encore et vivra toujours parmi le peuple modeste des campagnes.

La commune de Bichelsee prend possession du monument, par la voix de son syndic, M. le Dr Bübler.

Au nom de ses administrés, M. le syndic fait ressortir l'honneur réservé à sa commune par l'érection de ce monument. Il remercie les organes centraux de l'Union de leur initiative et du don qui en est résulté à la commune pour faire de Bichelsee un lieu de pèlerinage des militants qui viendront se retremper au berceau de l'idéal pour lequel ils œuvrent. Le témoignage qu'apporteront les générations prochaines continuera à être une source de bénédictions pour la commune. Le village se glorifie du titre d'honneur qui lui est décerné, le Rütli du raiffeisenisme suisse; toute la population fait la promesse de porter haut le flambeau légué par le chef spirituel que beaucoup ont encore connu.

Cette cérémonie solennelle se termine en apothéose par l'hymne patriotique *A la Thurgovie* exécuté par le chœur mixte d'ensemble réunissant toutes les sociétés locales et avec accompagnement de la fanfare.

Après une collation gracieusement servie à l'auberge du village, où les convives sont gâtés de présents, la caravane des cars reprend le chemin du retour.

Les participants se retrouvent à Saint-Gall, à l'Hôtel Walhalla, pour le repas du soir où M. le directeur I. Egger se fait un plaisir de souhaiter la bienvenue à tous sur sol saint-gallois. Il salue tout spécialement la présence du syndic de la ville, M. E. Anderegg, accompagné du conseiller municipal M. G. Enderle.

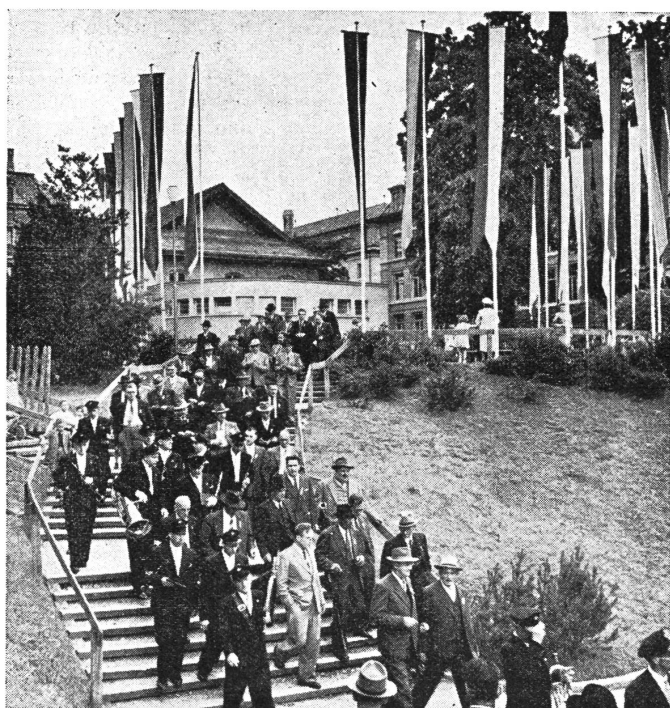
En quelques mots sortis du cœur, M. le syndic Anderegg présente le message de bienvenue et les vœux de la ville de Saint-Gall, fière de posséder le siège central des organisations raiffeisenistes et d'être ainsi le point de mire de tous ceux qui œuvrent pour la même et noble cause.

Geste de haute courtoisie, le « Stadthammann » Anderegg fait à tous les convives l'honneur de signer le « Livre d'or de la ville de Saint-Gall ».

11^e assemblée générale de la Coopérative de cautionnement

Cette si utile institution profite toujours du Congrès pour tenir son assemblée générale annuelle. On choisit le moment le plus propice en combinaison avec le programme général. Fixée au dimanche après-midi, à 14 h. 30, au « Casino », elle constitue la première séance de travail des délégués.

Cette assemblée bien revêtue s'est déroulée conformément à l'ordre du jour statutaire. Nous en donnerons un résumé dans un prochain numéro du *Messenger*. Disons d'emblée que le total des engagements effectifs de cette institution au 31 décembre 1952 se montait à 4,6 millions de francs et que l'activité du dernier exercice se traduit de nouveau par des chiffres records dans tous les secteurs. Ces résultats confirment que ses services sont de plus en plus reconnus et appréciés par les Caisses affiliées dont le cercle s'élargit aussi.



Le flot des participants descend à la grande balle de l'Olma pour la manifestation jubilaire

Manifestation jubilaire

En modification du programme traditionnel des congrès annuels, celui de 1953 se déroule sous le signe du cinquantenaire. Il prévoit une manifestation jubilaire. Par un acte solennel, il convient de marquer l'événement du demi-siècle d'existence de l'Union centrale, de rappeler les joyeux espoirs et les mérites des fondateurs qui ont, avant tout, partagé leur confiance inébranlable dans l'appui de la Providence. Ils ont fait œuvre de pionniers: aujourd'hui, 2000 délégués représentant plus de 100 000 raiffeisen-

nistes suisses leur en témoignent leur profonde reconnaissance.

Cette manifestation d'ensemble est la première prise de contact des délégués venant des quatre coins du pays et parlant les quatre langues nationales. Elle ouvre officiellement le Congrès. Elle permet aux organes centraux de transmettre leur salut de bienvenue et de prononcer les paroles de circonstance marquant leur foi en l'avenir, foi issue des expériences du passé. Elle permet encore aux hautes autorités du pays d'apporter leur message

de félicitations, leurs vœux et leurs encouragements avec leurs remerciements pour les services rendus au peuple tout entier. Les représentants des organisations similaires de l'étranger s'associeront également à ce concert de louanges pour exprimer l'union des cœurs travaillant par delà les frontières à l'établissement de la paix sociale par l'amélioration des conditions matérielles d'existence des classes rurales.

Dans une ambiance confédérale, encadrés de productions musicales, les toasts se succéderont. Les cœurs vibreront à l'unisson des mêmes sentiments patriotiques.

Bien avant 16 heures, les groupes com-

pacts de congressistes convergent vers le lieu de rassemblement. Le vaste et confortable pavillon de l'Olma est rapidement pris d'assaut et occupé dans sa totalité. Cette immense halle constitue une riche aubaine pour les organisateurs. Elle leur permet de résoudre aisément tous les problèmes de rassemblement pour de telles manifestations de masse : 2500 places assises avec possibilité de service rapide du repas en commun. Partout les drapeaux flottent, encadrant l'emblème national. Des haies de fleurs bordent les deux podiums, l'un occupé par les autorités, l'autre par la Fanfare municipale. Un programme minutieusement combiné va se dérouler, qui réjouira les cœurs, les esprits et les sens.

La Musique de la ville, sous l'experte direction de M. J. Signer, a déjà fait retentir ses accords lorsque le président de l'Union, M. G. Eugster, prononce l'allocation d'ouverture qui contient surtout le message de bienvenue aux invités et

première vraie coopérative, fondée sur la solidarité, sur l'entraide, sur la promesse d'assistance mutuelle en cas de péril. Ce serment solennellement prêté et tenu a permis à la Confédération de subsister au cours des siècles et d'être aujourd'hui encore solide comme ses montagnes, au cœur d'une Europe en effervescence.

Et il y a quelque cinquante ans, à une époque de libéralisme effréné, le curé Traber, de Bichelsee, en l'honneur de qui nous avons, hier, inauguré un monument, a créé la Caisse Raiffeisen d'épargne et de crédit à l'intention des paysans et des artisans ruraux, association qui se réclame du même idéal coopératif qui inspirait les hommes du Rütli.

En septembre 1902, 10 des Caisses Raiffeisen d'alors ont constitué l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel qui tiendra demain sa 50e assemblée de délégués.

50 années d'activité Raiffeisen : quelle somme de labeur et de dévouement !

50 années au service du prochain : que de satisfactions et de succès.

960 Caisses, 100 000 sociétaires, 1 milliard de dépôts, 50 millions de réserves qui travaillent au profit direct de nos populations rurales. Des chiffres qui parlent ! Mais ce ne sont pas les chiffres seuls, ce n'est pas uniquement

de nos villages doit posséder sa Caisse Raiffeisen. Cet objectif n'est pas encore complètement réalisé. Mais le mouvement est jeune encore, sain et vigoureux et il va irrésistiblement vers le but fixé. Noble est son idéal. L'idée force qui l'anime sera toujours actuelle et féconde :

Se dévouer pour autrui, servir son prochain.

Nous adressons notre premier salut au représentant du Haut Conseil fédéral, M. Max Weber, conseiller fédéral, chef du Département des finances de la Confédération suisse.

Nous avons également l'insigne honneur de saluer M. Hohenstein, président du Conseil national qui nous honore en sa qualité de président de la Commission fédérale des banques.

Notre salut va ensuite au représentant du Haut Gouvernement du canton de Saint-Gall, ainsi qu'à la délégation officielle de la ville de Saint-Gall, M. le syndic Anderegg et M. le conseiller municipal Enderle.

Nous saluons aussi tout spécialement M. le professeur Laur, un ami sincère et éminent protagoniste de notre cause.

Nous sommes heureux de voir parmi nous et de saluer les personnalités dirigeantes de nombreuses institutions et associations économiques amies de notre pays :

l'Union suisse des Paysans,
l'Union suisse des Coopératives de consommation à Bâle,
la Banque centrale coopérative à Bâle,
le Groupement suisse des Paysans de montagne,
la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse orientale à Winterthour,
la Fédération laitière de St-Gall-Appenzell,
la Fédération des Syndicats agricoles du canton de Saint-Gall,
la Centrale du beurre de Saint-Gall,

ainsi que :

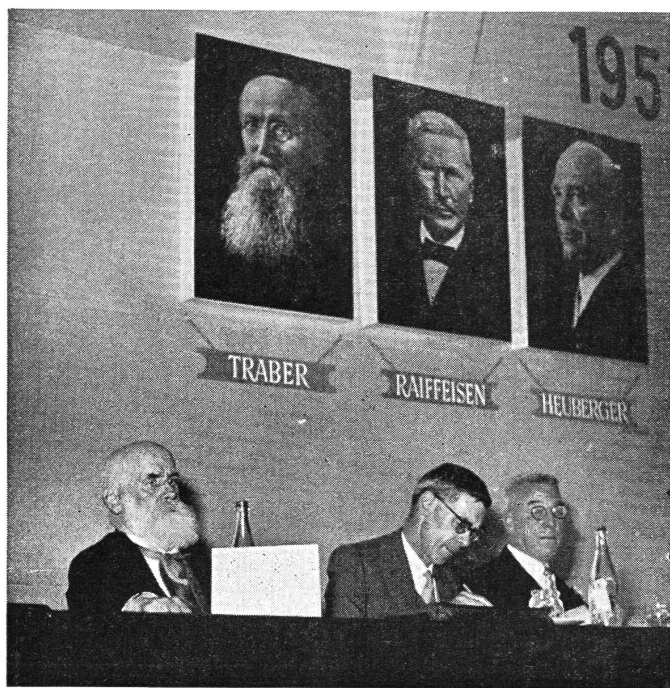
la Banque nationale suisse à Berne,
la Commission fédérale des banques à Berne,
l'Office fédéral du registre du commerce à Berne,
la Société fiduciaire Revisa à Saint-Gall.

Plusieurs pionniers de mérite de notre cause ainsi que d'anciens collaborateurs et membres des Conseils de l'Union se sont aussi joints à nous en ce jour d'allégresse. Nous saluons spécialement ici :

M. le prof. Schwaller, Fribourg,
M. le curé Scheffold, Wil,
M. le curé Montavon, Boncourt,
M. Stutz, député, Gansingen,
M. J. Bloch, Aesch,
M. Berthoud, chef du Service de l'agriculture de la République et canton de Genève.

Enfin, nous avons l'insigne honneur et l'immense joie de compter parmi nous et de saluer d'éminents coopérateurs, personnalités dirigeantes de 16 Unions Raiffeisen ou institutions de crédit similaires de l'étranger :

d'Allemagne,
d'Autriche,
de France,
du Canada,
de la Turquie,
de la Finlande,
de la Suède,
de la Belgique,
des Pays-Bas,
du Luxembourg,
d'Italie.



Le Conseil fédéral est représenté par M. Max Weber, chef du Département des finances, que l'on voit ici entre le président de l'Union, M. G. Eugster, et le professeur Dr Laur, délégué de l'Union suisse des paysans

congressistes. La traduction française est donnée par M. H. Serex, vice-directeur, qui, durant toute la cérémonie, sera l'interprète parfait au service des Romands.

Allocution d'ouverture du président de l'Union

650 ans de Confédération helvétique
50 ans d'Union Raiffeisen suisse.

Composer un semblable parallèle peut sembler bien téméraire. Et pourtant certaines circonstances autorisent ce rapprochement.

Par le serment du Rütli a été constituée la

l'argent qui comptent, c'est avant tout l'esprit que le mouvement Raiffeisen a créé dans nos vallées et dans nos villages. Seules sont nobles les œuvres dont les idées-forces sont plus grandes que les chiffres. La volonté d'entraide a déclanché des énergies qui donnent à nos populations rurales pleine conscience de leurs possibilités et de leur indépendance. Le raiffeisenisme donne à l'habitant de nos villages le sentiment de sa valeur, il stimule ses énergies créatrices, appelle la solidarité agissante. L'exemple entraîne. Les Caisses se multiplient. L'éminent chef paysan, le vénérable professeur Laur ici présent, a donné la consigne : *chacun*

Soyez tous les bienvenus sur le sol helvétique. Si les terres et les mers nous séparent, la coopération de crédit, le raiffeisenisme nous unit par-dessus les frontières.

Je salue enfin les représentants de la presse et les remercie de l'intérêt qu'ils portent à notre manifestation.

Le président Eugster donne ensuite la parole à M. le directeur Egger, qui monte à la tribune pour prononcer le discours commémoratif officiel :

50 années d'action raiffeiseniste suisse.

Cette puissante étude brosse un tableau concret de l'œuvre raiffeiseniste suisse au cours de son premier demi-siècle d'existence. Elle atteste la valeur de l'esprit d'entraide et de responsabilité qui a milité à sa fondation pour le conduire sans défaillance de succès en succès. D'aussi fortes paroles méritent d'être reprises à tête reposée. Aussi paraîtront-elles en bonne place et intégralement dans un prochain numéro du *Messenger*.

★

La parole est alors donnée au *délégué du Conseil fédéral*, M. Max Weber, *chef du Département des finances*.

Après avoir présenté les salutations, les félicitations et les vœux du Conseil fédéral, M. Weber, s'exprimant en allemand puis en français, montre que trois facteurs sont nécessaires pour créer un mouvement populaire: l'idée fondamentale, l'institution et les hommes. L'idée de constituer des Caisses de prêts agricoles est née dans une période de détresse et de graves épreuves pour les populations paysannes de l'ouest et du sud de l'Allemagne. La précarité de cette douloureuse situation devait amener les paysans à recourir à la coopération comme moyen de défense et d'émancipation. Mais les visées du génial créateur de ce mouvement, Raiffeisen, prévoyaient le relèvement spirituel à côté de l'aide matérielle. L'institution est une œuvre d'entraide au vrai sens du mot.

Ayant mis en lumière la forte personnalité du promoteur du mouvement en Suisse, le curé Traber, l'orateur émet le vœu que la grande idée de solidarité et les nobles principes de fraternité chrétienne qui animent les adeptes du raiffeisenisme restent toujours en honneur dans le mouvement. L'Etat attend beaucoup de l'esprit d'initiative individuelle, de l'effort personnel et de l'entraide coopérative qui lui évitent des interventions et des subventions. Les autorités fédérales, a terminé M. le conseiller fédéral Weber, se réjouissent de voir ces principes éprouvés rester vivants au sein des populations rurales. Il souhaite que l'Union Raiffeisen suisse continue à se développer, à prospérer, en faisant œuvre utile pour le pays.

De chaleureux applaudissements traduisent les sentiments de l'auditoire. Le représentant de la haute autorité du pays peut être assuré que les raiffeisenistes ont bien compris leur mission au sein de l'économie rurale et qu'ils n'y failliront pas.

★



Le délégué hollandais, M. van Campen, félicite les deux vétérans, M. le professeur Dr Laur et M. le directeur Stadelmann

La place du Dr Laur, l'éminent chef des paysans suisses et président d'honneur de la Confédération européenne de l'agriculture, est bien marquée en ce lieu, lui qui a œuvré, dans sa sphère, parallèlement à l'action raiffeiseniste et en collaboration avec elle, pour le bien des populations agricoles.

Voici l'essentiel de la pensée du Dr Laur, qui apporte le *message de l'Union suisse des paysans, des organisations agricoles du pays et de la Confédération européenne de l'agriculture* :

Si l'Union Raiffeisen suisse a un passé si fructueux, si elle a surmonté toutes les difficultés, elle le doit aux hommes qui ont été à sa tête et auxquels il faut rendre hommage. En aidant les économiquement faibles parmi la population rurale, l'Union a fait une grande œuvre qui reste aujourd'hui encore plus nécessaire que jamais. Une chose reste absolument indispensable: aider la Suisse à rester forte économiquement, socialement et moralement. L'exemple de l'étranger en fait foi.

Restez fidèles à vos idées, à vos principes, conclut le professeur Laur. Restez solidaires, unis. Les succès du passé sont les garants de ceux de demain. Daigne la Providence protéger votre œuvre pour la rendre toujours plus forte, plus prospère, de manière qu'elle puisse toujours mieux servir le pays.

★

Puis M. H. Küng, directeur de la Banque centrale coopérative de Bâle, se fait le *porte-parole de l'Union suisse des coopératives de consommation*.

Il affirme que, dans le vrai sens du mot, l'Union Raiffeisen a mérité les hommages dont elle est l'objet en ce jour de son cinquantenaire; elle s'est mise au service du pays et

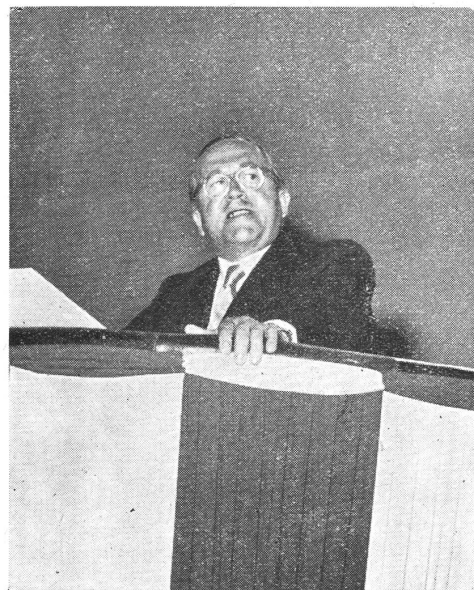
du peuple avec la passion du pionnier qui ne s'arrête devant aucun obstacle, aucune contrariété, mais qui trouve la solution à tous les problèmes soulevés par les difficultés du moment. Les succès en sont le résultat logique et sont dignes de la plus légitime fierté. Dans un autre secteur économique, l'Union suisse des coopératives de consommation se félicite de travailler avec l'Union Raiffeisen suisse à la propagation des mêmes principes de l'amour du prochain, éléments primordiaux de la vraie paix sociale.

★

Les représentants des organisations similaires de l'étranger ont aussi l'occasion de s'exprimer. Leurs messages, dans la langue et selon les coutumes de leurs pays respectifs, apportent une note bigarrée hautement estimée de l'auditoire. Ils transmettent tous les mêmes chaudes félicitations, les mêmes vœux de prospérité. Nous les signalons cependant tous en relevant simplement le caractère plus particulier de chacun d'eux.

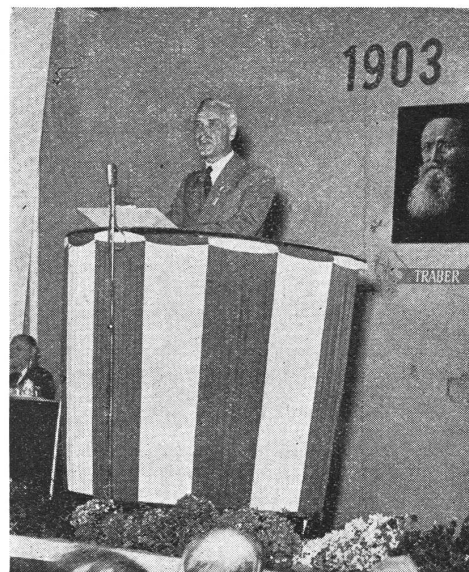
Message de M. Eugène Grimminger, président de l'Union Raiffeisen allemande de Bonn.

Avec le salut particulier de son ami, le ministre Dr Hermes, président de l'organisation de son pays, il transmet celui de la grande armée pacifique des raiffeisenistes allemands qui s'honorent de ce que le mouvement parti d'Allemagne se soit si solidement implanté en Suisse. Après avoir pansé les blessures inévitables causées par la guerre, le raiffeisenisme allemand reprend courageusement et victorieusement la mission que lui a tracée son fondateur. Et l'orateur de faire encore des vœux pour le renforcement des échanges fructueux d'idées par delà les frontières pour le succès du raiffeisenisme européen.



Les messagers

*de la Suède : M. Thure Björkmann
du Canada : M. J.-P. Després
de l'Italie : M. Aldo Viani
de l'Allemagne : M. Eug. Grimminger
du Luxembourg : M. Medernach*



Message de M. Th. J. Visser, directeur de la Caisse centrale de crédit rural d'Utrecht (Hollande).

Il parle au nom des 1314 Caisses Raiffeisen de son pays et de leurs deux Caisses centrales d'Utrecht et d'Eindhoven qui ont vaillamment résisté à l'épreuve de la guerre et pris une place prépondérante dans le relèvement économique rapide des Pays-Bas.

Message de M. Ph. van Campen, représentant de la Caisse centrale de crédit rural d'Eindhoven (Hollande).

En complément aux paroles de son collègue d'Utrecht, M. van Campen est surtout chargé de remercier l'organisation Raiffeisen suisse et notre pays tout entier de la sympathie et de l'aide matérielle apportées à la Hollande pendant la guerre, puis récemment encore à l'occasion de la catastrophe qui a amené l'inondation d'une partie du territoire du pays. La solidarité raiffeiseniste qui s'est manifestée au travers des frontières est un exemple pratique de la coopération européenne de l'avenir. L'orateur marque la reconnaissance des Hollandais en offrant un objet d'art à l'Union jubilaire au nom des deux Centrales de son pays.

Message de M. G. Vanbeveren, vice-président de la Caisse centrale de crédit rural de Louvain (Belgique).

Il est intéressant d'apprendre qu'à l'instar du curé Traber en Suisse, c'est aussi un modeste curé de campagne, l'abbé Mellaerts, qui a fondé la première Caisse de crédit rural en Belgique, a propagé la semence dans les campagnes belges, puis a contribué à la naissance de leur Union nationale, cela dans des circonstances qui frappent par leurs ressemblances avec celles dans lesquelles s'est trouvé notre pionnier. Un échange fructueux d'idées s'effectue entre les Unions des deux pays par l'envoi des rapports annuels et par la presse raiffeiseniste. Les contacts doivent s'intensifier pour la diffusion de notre idéal humain et chrétien. L'orateur remet également un présent, produit d'art de la cristallerie belge.

Message de M. Després, représentant de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Québec (Canada).

A la même époque que celle où œuvrait le curé Traber, un modeste sténographe se penchait au Canada sur les problèmes économiques et sociaux des classes populaires, c'était le jeune Desjardins. Actuellement, la province de Québec — le Canada est divisé en trois

provinces raiffeisenistes — groupe 1118 Caisses locales avec 694 000 sociétaires. L'orateur émet le vœu ardent que les raiffeisenistes du monde entier constituent une véritable communauté internationale pour l'émancipation de la personnalité humaine.

Message de M. Medernach, directeur de la Caisse centrale des associations agricoles du Luxembourg.

En français, puis en allemand, le représentant luxembourgeois se dit heureux de s'associer aux manifestations du cinquantenaire et félicite l'Union suisse de la confiance qu'elle a su conquérir autant dans les sphères gouvernementales que parmi le peuple. Quoique jeune — la première Caisse rurale a été fondée en 1925 — le mouvement luxembourgeois des coopératives d'épargne et de crédit, système Raiffeisen, a connu une rapide et heureuse évolution. Aujourd'hui, il compte 126 Caisses avec 10 000 membres. Fort des expériences faites chez lui et ailleurs et des lumières venues de Suisse spécialement, il est en plein essor.

Message de M. le professeur Thure Björkmann, directeur de la Caisse centrale de crédit rural de Stockholm (Suède).

Il marque l'honneur fait à la Fédération suédoise de prendre part à ces fêtes jubilaires en offrant un objet d'art en souvenir de reconnaissance. Le développement des Caisses Raiffeisen en Suisse, leur solide organisation nationale comme aussi leur caractère éminemment social et culturel en font des exemples pour tous les pays du globe. Ce sont des sources de bénédictions pour l'avenir.

Message de M. Valde Hyvönen, directeur général de la Banque centrale des coopératives d'épargne et de crédit d'Helsinki (Finlande).

Le peuple finlandais a toujours été un admirateur de l'esprit civique, du patriotisme et de la volonté de défense du peuple suisse. Ces mêmes sentiments l'ont toujours animé au cours des pénibles périodes de la guerre. Mais s'il a beaucoup souffert, il a eu le bonheur de sauver sa patrie. L'organisation des coopératives rurales en Finlande constitue la plus importante source de crédit de l'agriculture et de l'artisanat. Dans huit jours, elle commémorera également son cinquantenaire.

Message de M. Joseph Roucou, inspecteur principal de l'Union des Caisses rurales et ouvrières de Nantes (France).

C'est Joseph Durand qui a le mérite d'avoir introduit les Caisses rurales d'épargne et de crédit en France, il y a 60 ans. Son fils est actuellement président de l'organisation centrale. Au-dessus des barrières des nationalités, les raiffeisenistes portent haut la bannière de la mutualité selon l'esprit chrétien.

Message de M. Eugène Reibel, secrétaire de la Fédération agricole d'Alsace et de Lorraine à Strasbourg (France).

La sympathie exprimée par le délégué français trouve aussi un grand écho. Les sentiments de la vraie coopération internationale devraient inspirer les puissants de ce monde.

Message de M. Aldo Viani, directeur de la Caisse rurale de Borghetto-Lodigiano (Italie).

L'Italie se relève des malheurs de la guerre et de la dévaluation de la monnaie. Les 110 Caisses de la Lombardie, parmi les 900 Caisses de crédit mutuel de l'Italie, prennent une grande part à cette œuvre de rénovation de la vie rurale. Elles trouvent le courage et la perspicacité dans l'esprit d'entraide et d'initiative que leur ont inculqué les fondateurs.

★

Les messages de pionniers étrangers travaillant au même idéal sont fort applaudis et fort appréciés, les gestes de délicatesse honorent l'Union jubilaire.

Mais toute cette fête jubilaire prévoit aussi une part de réjouissances populaires avec agape en commun. Le pavillon de l'Olma s'est admirablement bien prêté au déploiement de cette partie récréative et gastronomique. Un personnel bien stylé est mis à disposition des convives et, presqu'automatiquement, les tables sont servies à la satisfaction de tous. On fait honneur au menu

typiquement saint-gallois bonifié encore par un vin généreux qui réchauffe les cœurs.

Pendant le banquet, la fanfare *Otmar-musik* relève la *Stadtmusik* et exécute un programme varié, genre soirée familière, sous la direction de M. J. Nagel. Les conversations s'animent et des amitiés se nouent jusqu'à l'heure tôt arrivée de

la clôture. Debout, l'assistance entonne l'hymne national dans une atmosphère de ferveur patriotique.

Et c'est la dislocation. Il est 20 h. 45. Dans un ordre parfait et sans à-coup, les 2000 congressistes rejoignent leurs hôtels en ville ou dans les cités environnantes, par les moyens de locomotion mis à disposition.

La 50^e assemblée des délégués de l'Union Raiffeisen suisse

Au matin du lundi, les mandataires des cent mille raiffeisenistes suisses se retrouvent tous à Saint-Gall pour accomplir leur devoir officiel à l'assemblée plénière. Arborant fièrement leur cocarde, ils portent sur leur physionomie la serène tranquillité des messagers conscients de l'acte solennel qu'ils doivent accomplir.

Dès 8 h. 30, l'animation grandit aux abords du pavillon de l'Olma. Après un rapide contrôle des procurations et la remise des bulletins de vote, les délégués retrouvent les places, quittées la veille, de l'accueillante et vaste halle. Sur l'estrade prennent place autour des tables aux tapis verts, le président et les membres des Conseils et de la Direction de l'Union. Flanqués des armoiries Raiffeisen, les portraits des pionniers Raiffeisen, Traber et Heuberger ornent la toile de fond. Aux premières tables se rangent les invités, les hôtes étrangers et la presse.

A 9 heures précises, l'assemblée est ouverte par les accents puissants du cantique *A mon pays*. Et déjà, le président de l'Union, M. G. Eugster, est à la tribune alors que la liste des présences indique 661 Caisses affiliées régulièrement

premiers 50 ans d'existence de notre mouvement. L'assemblée d'aujourd'hui est consacrée aux affaires administratives.

Est-ce à dire que nous devons uniquement écouter les rapports statutaires, nous pencher froidement sur les chiffres pour passer ensuite banalement à l'ordre du jour? Non! sur nous planent encore la joie et la satisfaction des succès de notre mouvement dans le passé. Chacun doit avoir encore, dans son for intérieur, à l'aube de cette seconde moitié de siècle, le désir ardent de se consacrer toujours plus et toujours mieux à la belle cause qui nous est chère, afin de lui permettre de nouvelles et toujours plus grandes conquêtes.

Une maxime populaire dit que l'héritage d'un père doit être constamment gagné pour le posséder véritablement. Restons sur nos gardes! Des difficultés peuvent toujours surgir. Personne ici-bas ne peut impunément se coucher béatement sur ses lauriers. Je ne crains pas les difficultés venant du dehors car notre cause est noble et elle se frayera irrésistiblement sa route. Je vois plutôt le danger dans la dégénérescence interne, dans la déviation des principes fondamentaux de Raiffeisen. Les Caisses s'affaiblissent au cours des années, deviennent de petites banques. On oublie alors volontiers les circonstances et les besoins qui ont provoqué leur création et le but que leur ont assigné leurs promoteurs. Leur situation matérielle s'affaissant, elles aspirent à plus de liberté de mouvement. Le contrôle de



Trois des représentants de la Romandie dans les organes centraux : MM. Chevalley, Puidoux (Vaud), Michel, Courtedoux (Jura) et Ramu, Dardagny (Genève)

représentées par 1989 délégués officiellement mandatés, venus des 22 cantons. De nombreux télégrammes et lettres de sympathie reposent sur le bureau.

Allocution d'ouverture du président de l'Union

Hier, lors de la cérémonie jubilaire, nous nous sommes réjouis des succès réalisés par l'idée coopérative de Raiffeisen au cours des

l'Office de revision les irrite, elles voudraient se libérer de ce qu'elles appellent le joug de la Centrale.

Soyons sur nos gardes, Messieurs les délégués. Faisons front au danger, il est aisé de maintenir les principes en honneur tant qu'une Caisse est faible et qu'elle a besoin d'appui. Cela est plus difficile lorsqu'elle devient matériellement forte et s'émancipe. C'est alors qu'elle doit manifester sa force de caractère, son esprit de sacrifice. *Le raiffeisenisme n'existe*

que par l'idée et les principes qu'il exprime. Il s'effondrera si cette idée et ces principes sont abandonnés. Plus les organisations Raiffeisen augmentent en nombre et en importance, plus elles doivent être moralement fortes, plus grand doit être leur esprit de discipline. L'Office de revision et la Caisse centrale sont les colonnes maîtresses du mouvement, l'administration gratuite en est l'âme.

A l'occasion de cette 50e assemblée générale, nous voulons tous renouveler le serment de rester à jamais fidèles à l'idée et aux principes de Raiffeisen. Alors notre fête jubilaire d'hier aura sa pleine résonance. Alors nous pourrions aller avec confiance vers l'avenir.

C'est dans cet esprit que je vous souhaite une cordiale bienvenue à la 50e assemblée générale des délégués.

★

Aujourd'hui encore d'éminentes personnalités de Suisse et de l'étranger honorent et colorent notre assemblée. Nous croyons pouvoir nous dispenser de les nommer ici encore individuellement. Nous les saluons toutes chaleureusement en les remerciant de l'intérêt qu'elles nous témoignent par leur participation également à nos délibérations administratives.

Nous tenons cependant à saluer spécialement le représentant du gouvernement du canton de Saint-Gall, M. Clavadetscher, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie publique, ainsi que M. Jaggi, directeur de l'Union suisse des paysans.

Sur ce, je déclare ouverte la 50e assemblée ordinaire des délégués de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel.

★

Avant d'aborder les affaires administratives, le président se fait un honneur de donner la parole à M. Clavadetscher, conseiller d'Etat, qui apporte le message du gouvernement et du peuple du canton de Saint-Gall. L'orateur s'adresse tout d'abord, en langue française, aux délégués romands qui sont très sensibles à ce geste de bienséance.

Allocution de M. le conseiller d'Etat Clavadetscher, représentant du gouvernement cantonal de Saint-Gall.

Au nom du Conseil d'Etat, je vous apporte les salutations cordiales et je vous souhaite la bienvenue dans notre canton de Saint-Gall. Je vous remercie d'avoir choisi comme lieu de congrès notre ville de Saint-Gall et j'espère que le séjour en Suisse orientale vous laissera un bon souvenir. Je félicite l'Union Raiffeisen suisse à l'occasion de son jubilé et lui souhaite une activité pleine de succès au service du public. A vous-mêmes, Messieurs les délégués de la Suisse romande, mes meilleurs vœux pour vos familles, pour vos communes, pour la prospérité économique de cette Suisse romande que nous estimons tellement et vénérons, et pour la prospérité de notre chère patrie.

Après avoir témoigné la même marque d'estime aux délégués de langue italienne en s'adressant à eux dans leur propre langue, M. le conseiller d'Etat Clavadetscher développe son message en lan-

gue allemande. Nous en reproduisons ici la traduction des idées essentielles :

Votre présence dans la vénérable ville de la haute vallée du Steinach flanquée de collines et de forêts verdoyantes nous réjouit. Vous honorez ainsi notre canton, sa capitale. Nous savons apprécier l'importance du mouvement Raiffeisen et son activité étendue et bienfaisante dans le secteur de l'épargne et du crédit. Nous estimons votre devise : Servir, servir les individus comme le peuple tout entier. Avec votre réseau étendu de 960 Caisses locales, vous avez participé dans tous les cantons au combat mené pour l'amélioration des conditions d'existence des classes moyennes, des classes campagnardes surtout, et avez développé une politique économique heureuse basée sur l'effort personnel et l'entraide. L'idée du dévouement et de l'aide mutuelle selon les principes de la coopération constitue, dans les temps de gêne et de besoins, un puissant moyen d'affirmation de la personnalité humaine. Elle participe au maintien d'une classe rurale forte selon la conception démocratique suisse de la vie. Le renforcement spirituel et moral qui en découle ne manque pas d'avoir une répercussion salutaire sur le peuple ; il sauvegarde notre ordre social et économique mis en danger dans une grande partie du monde par les principes antidémocratiques du collectivisme et des nationalisations.

Le mouvement Raiffeisen a le mérite de former un grand nombre de militants, élite qui prend part active aux responsabilités du pays au sein des autorités communales, cantonales et même fédérales. Le raiffeisenisme influence ainsi considérablement la vie économique et culturelle du pays en inculquant partout son esprit d'initiative et de solidarité.

Après avoir fait un tour d'horizon dans le champ d'activité pratique de l'Union Raiffeisen et mis en évidence ses bienfaits, l'orateur s'arrête à la joie des Saint-Gallois à fêter tantôt leur jubilé, celui du 150e anniversaire de la constitution de leur pays en canton suisse. Il se plaît à caractériser la population laborieuse de son canton et à illustrer ses us et coutumes, puis il conclut :

Dans l'esprit de l'indépendance confédérale et de la liberté de pensée, je vous convie à vous souvenir de Saint-Gall, à parler dans vos familles de ce que vous avez vu et entendu de manière à rendre votre Congrès instructif et profitable à toute la nation. Restez fidèles à votre idéal et, selon un mot d'ordre de Traber, persévérez dans votre labeur « avec désintéressement, empressement, esprit communautaire et perspicacité ».

★

Mais ce prélude écoulé, il est grand temps de passer aux actes. L'ordre du jour va se dérouler conformément à la suite établie des tractanda administratifs statutaires.

Constitution du bureau de l'assemblée.

En conformité des statuts, la présidence de l'assemblée échoit à M. Eugster, président du Conseil d'administration de l'Union. Celui-ci s'adjoint deux secrétaires

pour la tenue du procès-verbal, MM. Edelmann et Froidevaux, fondés de pouvoir du secrétariat de l'Union.

Selon la tradition, les débats auront lieu en français et en allemand, M. H. Serex, vice-directeur, fonctionnant comme traducteur.

Sur proposition du président, l'assemblée complète son bureau par la nomination de 3 scrutateurs élus à l'unanimité :

1. M. Emile Matzenauer, président de la Caisse de Wittenbach (Saint-Gall).
2. M. Pierre Flütsch, caissier à Sankt-Antonien (Grisons).
3. M. Emilio Induni, président à Ligor-netto (Tessin).

Rapport sur l'activité de la Caisse centrale en 1952

M. le directeur J. Stadelmann monte à la tribune pour la présentation des comptes et du bilan de 1952 :

La bonne conjoncture générale a permis de nouveau un heureux développement de la Caisse centrale. La somme du bilan est passée de 210 à 228 millions de francs. Les avoirs des Caisses affiliées ont augmenté de 11,5 millions au total, soit de 8 millions en comptes à vue et 3,5 millions en comptes à terme. Le nombre des Caisses créancières de l'Union est passé de 720 à 768.

Comme par le passé, la Caisse centrale a continué à servir un intérêt également aux avoirs en compte courant à vue qui, en banque, ne reçoivent plus d'intérêt depuis longtemps ; les Caisses ont touché l'an dernier à ce seul titre une somme de 471 000 francs. Les Caisses jeunes et faibles bénéficient encore, par surcroît, de taux de faveur ; ce privilège se traduit par 92 800 francs pour l'exercice.

Pour les placements à terme, l'intérêt moyen bonifié en 1952 a été de 2,903 %.

Dans le secteur de la clientèle privée, les dépôts sous différentes formes (épargne, obligation, compte courant) ont également augmenté de 4 millions de francs en chiffre rond.

L'excédent de fonds de l'année a été investi comme suit : 16 millions en fonds publics et titres et 3 millions en placements hypothécaires. Les avances en compte de crédit aux Caisses affiliées ont rétrogradé de 2,5 millions.

Si l'on ne considère que la question de la rentabilité, il aurait sans doute été beaucoup plus avantageux de faire plutôt des placements hypothécaires, dont le rapport est de 3 ½ % net, que d'acquiescer des titres d'emprunts qui, déduction faite du droit de timbre et de l'impôt sur les coupons, ne laissent qu'un revenu net de 2,6 à 2,7 % seulement. Oui certes, mais pour nous la question de la rentabilité doit être toujours subordonnée à celle du maintien d'une saine liquidité, d'une forte capacité de paiement.

Dans le portefeuille des titres, du volume de 95,3 millions, figurent 78,5 millions de valeurs échéant au cours des cinq prochaines années, et la durée moyenne de tous les placements n'est que de 5 ans à peine. De ce fait,

les risques de dépréciations de cours sont minimes. Vu cette saine structure, le rendement du portefeuille n'était au 31 décembre que de 2,89 % ; il est inférieur à l'intérêt moyen servi à cette date aux placements à terme des Caisses.

Compte tenu de l'encaisse de 11,5 millions, de 5 millions d'avoirs en banque à court terme, du portefeuille d'effets de change de 6 ¼ millions, et du portefeuille-titres de 95,3 millions, les disponibilités et les actifs facilement mobilisables atteignent environ le 50 % du bilan.

En prévision des risques futurs de dépréciations de cours, nous avons, cette année encore, préalablement au bouclement, amorti cent mille francs sur les titres en portefeuille. Ceux-

Compte de profits et pertes.

L'excédent net du compte des intérêts et le produit des deux portefeuilles des effets de change et des titres se sont montés à un million 713 000 francs, l'augmentation par rapport à l'exercice précédent étant de 83 000 fr. A cela viennent s'ajouter les émoluments de revision débités de 156 000 francs, soit treize mille francs de plus qu'en 1952. Par contre, les frais généraux d'administration (salaires et autres) ont subi une majoration de 42 000 fr., avec 9 000 francs de plus d'impôts. A propos des contributions publiques, constatons ici que les impôts directs payés ont été de 169 000 fr., auxquels il y a lieu d'ajouter encore 158 000 fr. de droits de timbre sur les titres et les cou-

mité de direction et le Conseil de surveillance au sujet de la structure à donner à la Caisse centrale, Traber donne sa démission. Le 1er septembre 1912, l'Union ouvre alors à Saint-Gall un office central que je suis appelé à diriger à titre de comptable et d'inspecteur. Face au développement du mouvement, il faut réorganiser, édifier l'Union de manière à lui permettre de remplir l'importante mission qui lui incombe. Les moyens financiers sont faibles. La Caisse n'a qu'un bilan minuscule de 1,5 million. Les deux premières années sont difficiles, mais elles permettent déjà à l'Union de s'affirmer. En 1914 éclate la première guerre mondiale. Elle place la Caisse centrale, devenue indépendante, devant de délicats problèmes. Tout le monde veut retirer son argent. Pour sauver la situation, le Conseil fédéral décrète que les déposants ne peuvent retirer de leurs livrets d'épargne que 50 francs par mois. L'Union a des difficultés inouïes à se procurer les capitaux nécessaires pour faire face à ses prestations. Elle y parvient cependant et résiste ainsi à cette première épreuve de force.

Les années 1920/25 marquent le retour de l'économie de guerre à l'économie normale. Période mouvementée pour les établissements de crédit. Les émissions publiques d'emprunts se font au taux de 5 et même 6 %. Les cours des obligations s'effondrent en bourse. En 1920, la Caisse centrale n'est pas en mesure de faire figurer son portefeuille-titres au cours officiel au bilan. Nous tirons les conséquences des expériences faites à cette occasion. Au lieu de souscrire des titres à long terme, nous souscrivons de préférence de bonnes obligations de banques, à terme relativement court, à l'abri des fortes dépréciations de cours.

Les années 1930 et suivantes marquent la période de crise qui a été fatale à tant d'établissements de banque. La dévaluation du franc suisse, en 1936, et l'éclatement du second conflit mondial placent la Caisse centrale, comme toutes les banques suisses, devant de nouveaux et graves problèmes.

1939 ! C'est la guerre. Pour la seconde fois, la Caisse centrale est soumise à rude épreuve. Elle résiste admirablement et fait face avec aisance à toutes les prestations par ses propres moyens, sans même recourir au crédit de la Banque nationale. Vient ensuite la période d'après-guerre. Les Caisses ont de nouveau emploi sur place de leurs capitaux et font des retraits massifs à l'Union.

Ainsi, Messieurs, pendant quatre décennies, dans les bons comme dans les mauvais jours, notre Caisse s'est montrée à la hauteur de toutes les situations et a rempli pleinement sa mission primordiale qui est d'assurer la capacité de paiement du mouvement. Elle l'a fait en toute indépendance, de ses propres forces, sans être contrainte de mendier l'appui d'autres banques. Nous partons du principe que les bons actifs de la Caisse centrale ne doivent être aliénés d'aucune façon, ils doivent constituer une garantie toujours intacte pour les déposants. Nous pratiquons une politique financière orthodoxe ; nous ne voulons pas de bilan artificiellement gonflé.

Une attention particulière a été aussi constamment vouée à une saine constitution des fonds propres. Le capital social versé est aujourd'hui de 8,2 millions ; si l'on prend encore en considération 8,2 millions représentés par l'obligation statutaire d'effectuer des versements supplémentaires, ainsi que les réserves de 4,5 millions, on obtient un capital de



A la table des hôtes d'honneur

ci sont portés au bilan pour une somme inférieure de 2,5 millions environ à leur valeur nominale et de 3,5 millions à leur valeur calculée sur la base des cours officiels de décembre.

Le second poste comme importance du bilan est constitué par les placements hypothécaires. Les débiteurs étant de 2500 en nombre, la moyenne par prêt est de 30 900 francs. Leur dispersion en Suisse entière assure une large répartition des risques. Nous restons fidèles au principe de n'accepter en gage que des objets d'un marché courant et nous nous confinons toujours de préférence dans les petites affaires. Aucune hypothèque n'excède le demi-million. Le fait que les arriérés d'intérêts ne se montent qu'à 21 000 francs, répartis sur 43 postes, témoigne de la bonne discipline de paiement de nos débiteurs. Aucune perte ne s'est produite cette année encore.

A l'actif figure encore un troisième poste important : 12,5 millions de prêts aux corporations de droit public, tous placements de premier choix.

Les autres prêts et crédits n'ont pour ainsi dire pas varié dans leur importance. Ils sont tous intégralement gagés.

Les crédits aux fédérations coopératives agricoles constituent le seul actif du bilan qui ne soit pas spécialement garanti. Actuellement de 860 000 francs, il a diminué de près d'un demi-million par rapport à l'année précédente en suite de la réduction des stocks de marchandises.

pon (l'augmentation étant ici de 29 000 fr.) ; on arrive ainsi à une imposition totale de 338 000 francs, soit le 10 % de plus qu'en 1952.

Le résultat de l'exercice est très satisfaisant. Il n'a été affecté d'aucune perte. Tous les amortissements que réclame une administration prévoyante ont été opérés avant la clôture. Pour la première fois, nous pouvons attribuer 400 000 francs au fonds de réserve qui se monte ainsi à 4,5 millions de francs. Un intérêt de 4 % a été prévu également pour les parts sociales.

A vue humaine, tous les actifs peuvent être considérés comme étant d'absolue valeur. Et par surcroît des réserves tacites ont été constituées au cours des années pour couvrir également les risques imprévisibles que comporte inévitablement un bilan de près d'un quart de milliard de francs.

★

A ces quelques remarques générales sur l'exercice 1952, permettez-moi encore de jeter un bref regard rétrospectif sur l'activité et le développement de la Caisse centrale au cours des 50 premières années d'existence.

En 1902, le curé Traber fonde l'Union suisse avec la Caisse centrale. Considérables sont les difficultés du début que l'intrépide pionnier Raiffeisen suisse surmonte grâce à son idéalisme et à sa ténacité. En 1912, des divergences d'opinion ayant surgi entre le Co-

garantie de 20,9 millions, soit à peu près le 10 % de la somme du bilan. Vu la qualité des actifs, ces fonds propres sont tout à fait suffisants et donnent une excellente garantie aux déposants.

Dans mon rapport sur l'exercice 1952, j'ai déjà analysé les principaux éléments de l'actif du bilan, qui sont notamment le portefeuille des titres et les créances hypothécaires. Je ne reviendrai donc plus sur ce sujet. Tous nos actifs sont de premier choix et normalement garantis, une attention particulière étant vouée à une bonne répartition des risques. Bien conscients des responsabilités qu'implique la gestion de l'épargne populaire, nous avons toujours pratiqué une politique appropriée et orthodoxe de placement offrant un maximum de sécurité. Nous écartons toute opération qui sort du cadre strict de notre mouvement. Il est en effet des transactions qui ne sont du domaine ni des Caisses locales ni de leur Caisse centrale. Laissons les grosses affaires aux établissements spécialisés, aux grandes banques les crédits au commerce et à l'industrie, aux banques cantonales les gros prêts hypothécaires. Restons la banque des petits de ce monde.

Depuis des années, nous visons également à renforcer les assises de la Caisse centrale. Nous voulons une Union forte qui justifie pleinement la confiance des Caisses. Une loi non écrite, mais que nous avons toujours observée jusqu'ici, veut que l'Union assume non seulement ses propres risques, mais encore ceux du mouvement dans son ensemble. Ces derniers risques sont invisibles et ne peuvent s'évaluer mathématiquement. Ils n'en existent pas moins et peuvent être conséquents, étant donnée l'envergure actuelle du mouvement. C'est pourquoi une Caisse centrale forte est dans l'intérêt même des Caisses locales.

Messieurs,

En ce jour de récollection, j'ai à cœur d'adresser une pensée à mon regretté collègue, Jean Heuberger, directeur pendant de longues années de l'Office de revision. Il avait en quelque sorte repris, à l'époque, l'apostolat du curé Traber; il soigna jalousement le côté éthique du mouvement, inculquant le véritable esprit raiffeiseniste, stimulant partout le zèle coopératif. Des centaines de Caisses l'ont connu comme reviseur ou comme conférencier; il a édifié l'Office de revision dans sa forme actuelle, assumé la rédaction de l'organe allemand de l'Union. Pendant près de 30 années, nous avons travaillé côte à côte, en parfaite harmonie et amitié, pour la cause qui nous était chère. Honneur à sa mémoire. Le directeur Heuberger a bien mérité du raiffeisenisme suisse!

A la fin de ce mois, j'abandonnerai la direction de la Caisse centrale. Je ne veux pas prendre congé sans exprimer les sentiments de gratitude qui remplissent mon cœur.

Ma pieuse reconnaissance va tout d'abord à Dieu qui a si manifestement protégé notre patrie et qui a permis à notre mouvement de naître, de grandir et de prospérer. Reconnaissance aussi à nos autorités pour leur sage conduite du pays.

Je remercie les organes de l'Union pour la confiance qu'ils m'ont constamment témoignée. Je leur sais gré de la compréhension qu'ils ont toujours montrée pour les problèmes du personnel, notamment sur le plan de la prévoyance sociale.

Je dis ma gratitude à M. Egger, l'actuel directeur de l'Office de revision, pour son

estimée collaboration de plus de 30 ans déjà. Je remercie tout le personnel pour sa fidèle et fructueuse activité. Une bonne entente, fondée sur l'estime et la confiance réciproques, a toujours régné au cours des années entre la direction et le personnel.

Je remercie mon collègue, M. le vice-directeur Schwager. En séance commune de samedi dernier, les Conseils d'administration et de surveillance l'ont appelé à me succéder en le nommant directeur de la Caisse centrale. M. Schwager est mon adjoint depuis 1942. Il connaît à fond les rouages et les conditions de l'entreprise. Je le félicite de son élection et vous prie de reporter sur lui la confiance que vous m'avez toujours témoignée.

Mes remerciements vont enfin, en ce jour d'adieu, à toutes les Caisses, du Jura aux Alpes, des vallées des montagnes des Grisons à celles du Valais, du Tessin ensoleillé aux rives riantes du Léman. En nous remettant l'épargne du village pour l'administrer et la faire valoir, elles nous témoignent toutes une confiance dont nous estimons toute la valeur. Je vous remercie tous, Messieurs, de votre véritable collaboration raiffeiseniste et de votre précieux appui. Puisse à l'avenir encore une étoile clémentine briller toujours sur notre mouvement. Puisse le faisceau du licteur qui figure dans les armoiries du canton de Saint-Gall symboliser aussi l'attachement des Caisses et de l'Union, cette union solide qui fait notre force.

Hommage au directeur Stadelmann

Après avoir remercié M. le directeur Stadelmann pour son rapport qui a fait ressortir les brillants résultats de l'exercice, le président ajoute :

M. le directeur Stadelmann nous a dit que ce rapport était le dernier qu'il présentait et il nous a communiqué qu'il quittait irrévocablement la direction de la Caisse centrale le 1er juillet prochain. Cette décision nous était connue depuis longtemps. Elle est pour nous excessivement pénible. Nous ne pouvons cependant que nous incliner respectueusement devant cette décision.

Il ne nous reste donc plus qu'à remercier M. le directeur Stadelmann pour tout ce qu'il a fait pour le mouvement au cours de ses 41 années de service à l'Union. Avec le dynamisme qu'il manifeste aujourd'hui encore, M. Stadelmann a pris la direction de l'Union le 1er septembre 1912. Il personnifiait alors à lui seul toute la Centrale; il en était l'inspecteur, le caissier, le comptable, le gérant du matériel. Avec l'intelligence, la puissance de travail, l'intrépidité qui le caractérisent, M. Stadelmann se dévoua corps et âme à la cause et, au travers de considérables difficultés, conduisit l'Union à la prospérité qu'elle connaît aujourd'hui.

Nous connaissons votre modestie, M. le directeur Stadelmann; nous ne voulons pas la mettre à l'épreuve en relevant ici longuement vos mérites. *La communauté Raiffeisen suisse tout entière vous exprime sa profonde*

reconnaissance pour tout ce que vous avez fait pour elle. Daigne la Providence vous accorder une heureuse retraite et de nombreuses années de santé et de bonheur.

Mais, nous aimerions à l'avenir encore pouvoir continuer à bénéficier de votre riche expérience et de vos toujours judicieux conseils. C'est pourquoi les Conseils de l'Union proposeront tout à l'heure à l'assemblée d'appeler M. le directeur Stadelmann à faire partie du Conseil d'administration.

Je vous prie respectueusement, M. le directeur Stadelmann, d'accepter ces quelques fleurs comme témoignage de notre haute considération et de notre reconnaissance profondément sentie. (A ce moment, deux gracieuses demoiselles couvrent M. le directeur Stadelmann de fleurs alors que l'assemblée lui fait une longue ovation.)

Et le président poursuit :

Dans leur séance de samedi dernier, les organes de l'Union ont désigné le successeur de M. le directeur Stadelmann en la personne de M. Paul Schwager, actuellement sous-directeur. (L'assemblée applaudit.)

Nous sommes convaincus qu'il saura diriger la Caisse centrale dans la ligne de son éminent prédécesseur et qu'il contribuera ainsi au développement et à la prospérité de l'Union pour le profit des Caisses fédérées.

Rapport sur l'activité de l'Office de revision et sur la situation des Caisses affiliées

M. le directeur I. Egger, chef de l'Office fiduciaire et de revision de l'Union prend immédiatement la succession à la tribune pour la présentation de son rapport annuel :

La fête jubilaire d'hier nous a donné l'occasion de tirer le premier bilan : celui du demi-siècle d'existence de l'organisation Raiffeisen suisse. La revue d'aujourd'hui sera plus circonscrite. Elle se confinera à l'année 1952. Le dernier exercice a terminé dignement notre premier demi-siècle, puisqu'il a permis de réaliser de remarquables progrès dans tous les secteurs principaux de notre activité. Le nombre de fondations a été plus faible qu'en 1951; nous avons toutefois eu la joie d'accueillir dans nos rangs 16 nouvelles Caisses, portant l'effectif total à 950.

Une fois de plus, toutes les Caisses ont remis leurs comptes annuels à l'Union pour le 1er mars, délai statutaire, qu'elles ont à cœur de respecter. L'aide de l'Office de revision a été requise seulement dans quelques cas justifiés. Cette diligence nous a permis de dresser très rapidement le tableau statistique officiel des Caisses Raiffeisen suisses. Hormis quelques-uns d'entre eux, nos caissiers ne sont pas des comptables professionnels ni des banquiers. Ils accomplissent leur tâche guidés par les statuts, le précis de comptabilité ainsi que par des directives et conseils de l'Union. Sans

préparation technique spéciale, ils donnent ainsi chaque année la preuve convaincante de leurs aptitudes, de leur bon sens et de leur persévérance.

En augmentation de 2970 unités, l'effectif des membres est de 101 163.

Ensuite de la situation économique satisfaisante dans l'ensemble, la somme des bilans des Caisses, soit les dépôts qui leur sont confiés, ont augmenté de 7,1 %, soit de 73 millions de francs. Un nouveau record ! Ces bilans totalisent 1101 millions de francs. Fort réjouissante est l'augmentation (de plus de 50 millions) du chapitre de l'épargne qui passe à 688 millions. En avance de 18 000, le nombre de carnets d'épargne est de 430 000. Gardiennes vigilantes de l'épargne populaire, soucieuses d'offrir la plus complète sécurité tout en allouant une prime intéressante à l'épargnant persévérant, les Caisses Raiffeisen suisses récoltent aujourd'hui sous forme d'une confiance sans cesse renouvelée, les fruits bénis de leur gestion prudente et consciencieuse.

L'utilisation sur place des fonds confiés a fort heureusement pu suivre le rythme de l'élargissement des dépôts. Les prêts et crédits progressent de 50 millions de francs ; les prêts hypothécaires, soit 705 millions, continuent à s'attribuer la part du lion.

La capacité de paiement a été considérablement améliorée, puisque les avoirs à vue et à terme à l'Union s'élargissent de 12 millions.

acceptant sans restriction et à des conditions intéressantes les surplus momentanés de capitaux.

Au compte de profits et pertes, l'augmentation du volume des affaires a tout naturellement entraîné un élargissement des postes intérêts actifs et passifs. Le produit brut des intérêts — seule ressource — a passé de 8,1 à 8,6 millions. 3,8 millions ont été absorbés par les frais généraux et d'administration, ce qui représente le 0,35 % de la somme du bilan. Les impôts s'élargissent de 796 000 francs à 1 135 000 francs ; l'augmentation est de 50 %. Il est certainement opportun de souligner tout spécialement l'importance de ce poste « impôts », au moment où divers milieux — qui ne visent peut-être pas en premier lieu nos Caisses Raiffeisen — réclament avec insistance une imposition plus accentuée des sociétés coopératives. Le programme financier de la Confédération actuellement à l'étude prévoit une augmentation de 50 % en relevant de 4,5 à 7 % le taux d'imposition sur le revenu. Or, il est équitable de reconnaître que les Caisses Raiffeisen paient, aujourd'hui déjà, un lourd tribut au fisc.

Sous l'effet de la forte augmentation des impôts, le bénéfice total de 3 564 000 francs a diminué de 50 000 francs. Ce bénéfice a été versé entièrement aux réserves qui s'arrondissent ainsi à 49,1 millions. Les parts sociales

versées par les membres et le fonds de réserve forment un capital de garantie de 59,3 millions, correspondant au 5,7 % des dépôts confiés par le public. En plus de cela, les engagements des Caisses sont appuyés par la responsabilité solidaire des membres et leur obligation d'effectuer des versements complémentaires.



On a fleuri la place du méritant pionnier, M. le directeur Stadelmann, qui vient de confier la flamme à de plus jeunes forces



Le nouveau directeur de la Caisse centrale, M. Paul Schwager

Le degré de liquidité des Caisses Raiffeisen suisses a atteint aujourd'hui le double de celui qu'exige pour elles la loi fédérale sur les banques. Relevons en passant que les périodes d'abondante liquidité, comme celle que nous traversons actuellement, mettent particulièrement en évidence les services rendus par la Caisse centrale propre, forte et indépendante,

Nous pouvons aujourd'hui déjà vous signaler qu'un accord interviendra prochainement entre la Commission fédérale des banques et l'Union suisse. Aux termes de cette convention, l'Union se portera garante, pour les montants utiles, des Caisses qui n'ont pas encore atteint le minimum de fonds propres exigé par la loi fédérale sur les banques. Ainsi sera résolu, une fois pour toutes, un problème qui nous préoccupe depuis des années.

La première et grande mission de l'Office fiduciaire reste la revision des Caisses affiliées. Nous nous efforçons d'autre part de guider et de conseiller constamment les Caisses dans toutes les questions courantes. Nous avons également voué tous nos soins aux différents services auxiliaires.

Toutes les Caisses affiliées ont été soumises l'an dernier à la revision ordinaire, telle que la prévoient les statuts et la loi. A quelques exceptions près, le résultat de ces revisions a été bon, excellent même. En parlant d'exceptions, nous songeons tout d'abord à un regrettable cas de détournement. Découvert lors de la revision, il a pu être liquidé rapidement, grâce à l'intervention et à la collaboration de l'Union.

Les chiffres éloquentes, exprimant année après année les succès remportés par nos Caisses, sont l'expression de la large confiance dont le mouvement Raiffeisen suisse jouit dans les milieux les plus étendus de la population. Pour justifier toujours cette confiance, la conserver, l'augmenter sans cesse, il faut une administration sérieuse et responsable, une gérance prudente des capitaux confiés. La fidélité aux principes fondamentaux éprouvés et aux statuts et règlement constituera toujours le moyen le plus sûr d'y parvenir. Restons des établissements complémentaires d'épargne et de crédit, ne jouons pas aux banquiers.

Le contrôle technique effectué par la revision est heureusement complété par une série de dispositifs indirects exerçant en quelque sorte la fonction de soupapes de sûreté. Nous songeons ici à l'obligation pour les Caisses affiliées de traiter leurs opérations financières uniquement avec la Caisse centrale. Nous pen-

sons à l'interdiction d'effectuer le commerce des effets de change et les opérations de bourse, à l'obligation de se conformer à la comptabilité uniforme du système Raiffeisen ainsi qu'à l'obligation de se procurer auprès de l'Union tous les livres et formulaires nécessaires. L'envergure prise par notre mouvement ainsi que les expériences faites dans ce domaine militent en faveur du maintien de ces mesures de sécurité qui facilitent grandement la revision, sans pour cela gêner en quoi que ce soit la liberté d'action des Caisses.

* * *

Les remarquables résultats obtenus l'an dernier encore nous remplissent de reconnaissance. Aussi, ressentons-nous le besoin de remercier.

Merci tout d'abord aux membres des organes dirigeants de nos Caisses pour leur action féconde et pour leur collaboration harmonieuse. Ce rassemblement des bonnes volontés autour de notre drapeau, cette mise en commun des forces des grands et des modestes, a permis au raiffeisenisme suisse de réaliser de grandes choses. Nos remerciements sincères vont ensuite à tous nos collaborateurs du bureau de l'Union, spécialement à nos réviseurs qui remplissent une tâche parfois ingrate, mais couronnée de succès.

Nous exprimons notre reconnaissance toute particulière à M. Stadelmann, directeur démissionnaire, pour tout ce qu'il a fait pour l'Office de revision. Avec lui, nous avons véritablement toujours travaillé la main dans la main. L'harmonie était étroite et intime entre les deux grands secteurs de l'Union : Caisse centrale et Office de revision. En remerciant M. le directeur Stadelmann, nous lui promettons de poursuivre son œuvre dans la ligne droite et lumineuse qu'il nous a tracée.

Rapport du Conseil de surveillance pour l'exercice 1952

Le rapport de l'organe de contrôle de l'Union est présenté en allemand par M. A. Muller, président, puis en français par M. E. Ramu, vice-président du Conseil de surveillance. En voici le texte intégral :

L'année 1952 a voulu que la conjoncture économique et l'évolution du marché de l'argent fussent propices à notre association. Le 50e bilan et le 50e compte de profits et pertes de la Caisse centrale ont ainsi, eux aussi, une physionomie jubilatoire.

Le Conseil de surveillance a procédé, en corrélation avec la Société fiduciaire REVISA, au contrôle approfondi des comptes annuels. Préalablement à ce contrôle principal, il a également exécuté une première revision partielle en automne, ainsi qu'un contrôle de caisse à l'improviste. J'ai aujourd'hui l'agréable devoir de rapporter sur le résultat des constatations faites à ces occasions. Tant du point de vue formel que matériel, le bilan et le compte d'exploitation ne donnent lieu à aucune observation. *Au nom du Conseil de surveillance, je puis déclarer que tout est en ordre parfait à la Caisse centrale. Le bilan est absolument sincère et ne révèle aucun risque quelconque.*

En augmentation de 17,63 millions sur celui de l'année précédente, le bilan de 1952 atteint 227 976 359 fr. 99, chiffre jamais atteint en-

core. Si l'on peut se réjouir de cette évolution, il convient cependant de ne pas perdre de vue que le bilan d'une Caisse centrale servant d'office de compensation financière des Caisses affiliées ne peut toujours progresser. Il évolue selon l'afflux des capitaux dans les Caisses locales et les possibilités qu'ont ces dernières de les faire valoir sur place.

Au passif du bilan figurent principalement 17,9 millions d'avoirs des Caisses affiliées et 23,5 millions de francs de placements directs du public contre obligations et livrets d'épargne ou de dépôts. L'augmentation de 11,3 respectivement de 1,5 millions représente environ les deux tiers de la progression effective du bilan. Bien qu'elle ne traite pas toutes les opérations bancaires, la Caisse centrale jouit de la confiance et de la faveur croissantes également des milieux citadins. Nous nous en réjouissons.

A l'actif du bilan nous trouvons deux éléments prépondérants : les hypothèques et les fonds publics et titres. Les créances hypothécaires totalisent 76,9 millions et sont en augmentation de 2,9 millions sur l'exercice précédent. Il y a 8,5 millions de nouveaux prêts et 5,6 millions de remboursements partiels ou totaux. Le montant moyen par prêt est resté inchangé à 30 000 francs. Les intérêts arriérés au 31 décembre 1952 sont excessivement minimes. Au cours des 40 ans d'activité du directeur Stadelmann, les pertes subies dans ce secteur n'atteignent pas même 5 000 francs. Ce fait heureux se passe de commentaire et appelle notre plus haute estime.

Le portefeuille des fonds publics et titres s'est dilaté de 16,2 millions et son volume est de 95,3 millions de francs. Dans les circonstances présentes, la constitution d'un semblable portefeuille formé exclusivement d'obligations de la Confédération, des Chemins de fer fédéraux, des cantons et des villes n'est pas une sinécure. Cependant, nous nous sommes fait une loi de ne pas admettre d'autres papiers-valeurs dans notre portefeuille. Des difficultés considérables résultent du fait que le marché libre des titres d'emprunts de la Confédération et des cantons se contracte de plus en plus ensuite de la demande croissante provoquée par le Fonds de compensation de l'A.V.S. et par les différentes sociétés d'assurance. Le rendement moyen des obligations avec garantie de l'Etat qui était encore l'année précédente de 2,9 % a fléchi à 2,65 % en 1952.

Dans leur ensemble, les actifs de la Caisse centrale ne donnent lieu à aucune critique quelconque et, à vue humaine, ils ne comportent pas de risque.

La valeur intrinsèque d'un institut bancaire ne se juge pas uniquement à l'importance de ses réserves, mais encore et surtout à la nature et à la liquidité de ses actifs, ainsi qu'à la politique qu'il pratique en matière de placement et de liquidité. Un établissement de clearing tel qu'est la Caisse centrale se doit tout particulièrement de posséder une forte capacité de paiement. Aussi sa liquidité est-elle extraordinairement forte, bien supérieure aux exigences légales, et à même de satisfaire pratiquement aux prestations découlant de toutes circonstances. La question de la liquidité a de tout temps primé chez elle celle de la rentabilité.

Le résultat du compte de profits et pertes est le plus favorable qui ait été obtenu depuis la fondation de la Caisse centrale. On peut

parler vraiment d'un résultat « jubilatoire ». Le bénéfice a été de 722 893 fr. 30 ; il est supérieur de 94 941 fr. 60 à celui de l'exercice précédent et permet ainsi de verser 100 000 fr. de plus, c'est-à-dire 400 000 francs au lieu de 300 000, au fonds de réserve qui a atteint ainsi 4,5 millions de francs. Ce résultat est d'autant plus estimable que l'Union a attribué 471 000 francs d'intérêt aux avoirs à vue et participé pour un montant de 330 000 francs aux frais de revision des Caisses affiliées. Et à cela il convient encore d'ajouter la différence supportée par la Caisse centrale entre les intérêts bonifiés aux placements à terme et le revenu effectif du portefeuille des titres. Si malgré tous ces facteurs le résultat de l'exercice a été néanmoins très favorable, le mérite en revient pour une bonne part à la bonne organisation et aux conditions rationnelles de travail de notre Centrale.

Si l'on jette un regard rétrospectif sur les cinquante années d'activité de l'Union, on peut constater que la Caisse centrale a toujours rempli pleinement sa mission qui consiste à recevoir et à faire valoir les disponibilités et les capitaux de surplus des Caisses en les mettant à la disposition, lorsque c'est nécessaire, de celles qui peuvent avoir momentanément besoin de crédit. La Caisse centrale étaye ainsi chaque Caisse fédérée. Elle est pour cette dernière une véritable providence, aussi bien dans les périodes de pléthore que de pénurie d'argent. En se tenant strictement à des investissements appropriés et sûrs et en pratiquant une gérance des plus économes, la Caisse centrale est néanmoins parvenue à se constituer des réserves effectives et tacites et à réaliser ainsi l'objectif qu'elle a toujours visé : *des Caisses locales saines dans une Union forte.*

Une Union forte est d'absolue nécessité car dans aucune autre organisation coopérative l'enchevêtrement des intérêts des Caisses locales de la Centrale n'est aussi prononcé que chez nous. Cela est tout à fait naturel et découle de la structure même du mouvement. Grâce à la puissance de ses moyens financiers, l'Union est ainsi à même aujourd'hui d'aider les Caisses qui ne sont pas encore en mesure de le faire elles-mêmes, à remplir les exigences de la Commission fédérale des banques concernant la constitution des fonds légaux. Pas moins de 261 Caisses bénéficient présentement de ce privilège spécial.

* * *

J'ai encore une tâche agréable à remplir, celle de la reconnaissance. Au nom du Conseil de surveillance, je remercie le président et les membres du Conseil d'administration de la fructueuse activité qu'ils déploient au profit de l'Union. J'exprime une reconnaissance toute particulière au directeur de la Caisse centrale

Monsieur Joseph Stadelmann

qui vient de nous présenter son 40e compte annuel, le plus brillant qui ait été enregistré jusqu'ici. Il quittera bientôt la direction de la Caisse centrale. Quand on a eu le privilège de collaborer ensemble durant de longues années, dans une atmosphère de compréhension et de confiance réciproques, la séparation est pénible. Certes, nous comprenons et nous inclinons devant son désir de se retirer pour jouir d'une retraite qu'il a bien méritée. Nous lui témoignons notre vive gratitude pour l'amitié et la confiance qu'il nous a toujours manifestées. Monsieur le directeur, acceptez le

témoignage de notre reconnaissance profondément sentie et permettez-nous de recourir encore à l'occasion à vos riches connaissances et expériences.

En 1909, dans le 7^e rapport annuel de l'Union, où figure pour la première fois le nom de M. Stadelmann, se trouve cette réflexion du curé Traber: « Le reviseur doit être un chrétien, un idéaliste et cependant un réaliste en matière financière; il doit non seulement faire régner un ordre parfait partout et veiller au respect strict des statuts, mais il doit encore soigner l'âme de l'entreprise, stimuler l'esprit, le créer même souvent; le reviseur doit être un éducateur social ».

C'est sous l'empire de ce sentiment que Joseph Stadelmann fut nommé, le 16 août 1912, inspecteur et comptable de l'Union. Le

* * *

Nous vous proposons de voter les résolutions suivantes :

1. Le bilan au 31 décembre 1952, ainsi que le compte de profits et pertes de l'exercice 1952 sont adoptés et décharge en est donnée aux organes responsables.
2. Le bénéfice de 722 893 fr. 30 sera réparti de la manière suivante, conformément aux propositions du Conseil d'administration :
 - a) Fr. 312 000.— pour le paiement d'un intérêt de 4 % aux parts sociales ;
 - b) Fr. 400 000.— versement au fonds de réserve ;
 - c) Fr. 10 983,30 report à compte nouveau.

réglementation à outrance. Nous avons à Berne des bureaux et des offices qui prétendent régler toutes choses. Nous avons supprimé l'autocratie, mais l'évolution des temps actuels, la protection de l'individu demandée à l'Etat, les conditions de vie dans les pays qui nous envoient leurs produits, les moyens de transport nous conduisent à d'autres entraves qui ont comme remède une bureaucratie lourde et trop souvent incompétente. Notre communauté suisse n'aurait plus son véritable sens et sa valeur si tout était ordonné et fait par l'Etat. Le citoyen suisse digne de ce nom ne veut pas être un spectateur passif des événements, il veut les dominer; conscient de ses responsabilités et de ses possibilités, il veut pouvoir vivre par son travail, lutter pour lui et ses concitoyens, pour le bien-être de la communauté tout entière.

Je fais miennes les paroles de l'historien zuricois Johann Hottinger après la guerre de trente ans, en 1654 :

Que notre alliance soit durable, éternelle,
Que notre alliance soit juste et louable,
Que notre alliance soit heureuse, bénie et sacrée.

Puisse-t-il en être toujours ainsi pour notre association et, comme le faisaient nos ancêtres, plaçons-nous toujours sous la protection divine.

*

L'assemblée accepte sans discussion les différents rapports des organes de la direction centrale et, par un vote unanime, adopte les résolutions concernant l'approbation des comptes et du bilan au 31 décembre 1952 et la répartition du bénéfice telles qu'elles sont proposées par le Conseil de surveillance.

Revision partielle des statuts de l'Union

M. le président présente la question de la manière suivante :

Selon les statuts, le Conseil d'administration est composé de 7 membres et le Conseil de surveillance de 5 membres.

Nous vous avons déjà fait part, il y a un instant, de notre désir d'appeler notre ancien directeur, M. Stadelmann, à faire partie du Conseil d'administration afin de pouvoir bénéficier, à l'avenir encore, de sa précieuse collaboration. Cela suppose un élargissement du Conseil d'administration actuel et par conséquent une revision des statuts.

Nous aimerions également saisir l'occasion de cette revision statutaire pour permettre un élargissement plus étendu encore du nombre des membres du Conseil d'administration. Ensuite du développement général de l'Union et de l'accroissement du nombre des Caisses, le cadre restreint actuel de ce Conseil ne permet pas une représentation toujours équitable des cantons et des fédérations au sein des organes de l'Union.

Par un élargissement du nombre des membres du Conseil d'administration, nous désirons créer la possibilité de tenir compte par la suite de certains vœux exprimés et d'accorder également un siège dans les organes de l'Union au moins aux Fédérations les plus



Des membres de la direction de l'Union (à droite), MM. Egger, Eugster et Serex, conversent avec les délégués de France, MM. E. Reibel, Strasbourg (1^{er} à gauche) et J. Roucou, Nantes

directeur Kung de la Banque centrale coopérative a écrit quelque part: « La direction d'un établissement financier réclame en tout temps et tout particulièrement en période de bonne conjoncture, non seulement un jugement clair de l'économie, de ses dérivés et de ses dangers, mais avant tout une application courageuse et toujours conséquente des principes qu'elle a reconnus comme justes ». N'est-ce pas là la définition même des qualités qu'a toujours montrées le directeur Stadelmann, qualités dont nous avons été les bénéficiaires et auxquelles nous rendons hommage.

Nous remercions également les collaborateurs principaux et subalternes de la Direction qui, dans la ligne tracée, partageant les responsabilités de notre Caisse centrale.

Notre reconnaissance va de même au personnel de l'Office de revision, avant tout à son chef, M. le directeur Egger, qui travaille avec énergie et un manifeste succès, dans l'esprit de son prédécesseur feu Jean Heuberger. Il est superflu de rappeler que des revisions approfondies et sévères sont d'importance vitale pour nos organisations Raiffeisen et qu'une attention particulière sera toujours vouée à ce secteur d'activité de l'Union.

3. Des remerciements sont exprimés au Conseil d'administration, aux directeurs, aux fonctionnaires et employés de la Caisse centrale et de l'Office de revision pour leur travail consciencieux et fructueux.

* * *

Permettez-moi de terminer par une réflexion. Cette année, plus souvent que de coutume, de nombreux citoyens seront en liesse.

Ici ils commémoreront un anniversaire de l'entrée de leur canton dans la Confédération, ils marqueront là le souvenir de la guerre des paysans, de même que nous célébrons nous-mêmes le cinquantenaire de notre association nationale. Le peuple suisse a ses jours de fêtes comme il a ses jours de travail. Mais ce ne sont pas les fêtes, l'or et l'argent qui soutiennent le pays. C'est l'esprit qui l'anime, et par-dessus tout l'âme des modestes foyers. Nous voulons un peuple sain; nous voulons renouveler ses forces matérielles et plus encore retremper son âme, ses forces spirituelles. La nonchalance, le nivellement de la masse, la négation, les berceaux vides sont les pires ennemis d'un peuple sain. L'esprit de l'heure est au collectivisme. Nous vivons l'ère de la

importantes. Dans cet ordre d'idées, nous saisissons l'occasion de cette revision de statuts pour prévoir déjà 11 membres au Conseil d'administration au lieu de 7 comme dans le passé.

On ne procéderait cependant, cette année, qu'à une élection complémentaire, celle de M. le directeur Stadelmann, celle des 3 autres membres étant renvoyée à la prochaine assemblée des délégués.

Les organes de l'Union, unanimes, proposent donc à l'assemblée de voter la résolution suivante :

Par révision de l'art. 16 des statuts, le nombre des membres du Conseil d'administration est porté à 11.

Sans discussion et à l'unanimité, l'assemblée ratifie la modification de l'art. 11, conformément à la proposition des organes centraux.

Election complémentaire

En conformité du nouvel art. 11 des statuts, et pour les motifs exposés à ce propos, les organes de l'Union unanimes proposent de ne procéder pour l'instant qu'à une seule élection complémentaire et de désigner comme huitième membre du Conseil d'administration

M. le directeur Joseph Stadelmann.

Au vote, M. le directeur Stadelmann est acclamé membre du Conseil d'administration. Ce dernier, ainsi que la nouvelle direction de la Caisse centrale, pourront bénéficier encore des éminents services du méritant pionnier raiffeiseniste. Le mouvement Raiffeisen tout entier s'honore en conservant l'attachement de son directeur en retraite.

* * *

Le dernier tractandum à l'ordre du jour prévoit une *discussion générale*. Cette faculté de pouvoir s'exprimer n'étant pas utilisée, le président clôt cette 50e assemblée par le merci à tous et par cette brève consigne :

Raiffeisenistes !
Allons avec confiance et une ardeur renouvelée vers l'avenir.

Tout pour notre belle cause et, par elle, pour le peuple et la patrie suisses !

L'assemblée est levée. Debout, l'assistance scande les strophes du « Cantique suisse » :

*Notre cœur pressent encore
Le Dieu fort.
Dans l'orage et la détresse
Il est notre forteresse.*

* * *

Il est midi sonnant. Lentement, la foule s'écoule. Ce sont les adieux, les cordiales

poignées de mains. Trams, trolleybus et autobus et même chemins de fer transportent les congressistes au lieu du repas de midi. Pour beaucoup, il est combiné avec une excursion de l'après-midi. Le lac et le Säntis ont été les principaux lieux d'attraction.

Inexorable, l'heure tourne et le Congrès touche à sa fin. Les esprits en liesse parce que nourris aux sources de l'idéal commun de solidarité chrétienne, heureux de l'enrichissement qu'ils empor-

tent, les participants prennent le chemin du retour. Les différents trains spéciaux les rendront, le soir encore, à leurs foyers.

Ainsi tombe le voile sur le 50e Congrès. Fort de la confiance des populations campagnardes et de l'enthousiasme convaincu de ses militants, le mouvement Raiffeisen suisse porte en puissance tous les éléments d'une rénovation humaine pour s'en aller vaillamment vers le centenaire.

Fx.



*Deux pionniers, anciens membres des Conseils de l'Union :
à droite M. le professeur V. Schwaller, Fribourg, et à gauche M. l'abbé
A. Montavon, Boncourt (Jura)*

Extrait des délibérations

*de la séance des Conseils d'administration
et de surveillance
de l'Union du 21 juin 1953.*

1. Les Conseils prennent acte de la démission de M. le directeur Joseph Stadelmann qui abandonnera la direction de la Caisse centrale le 1^{er} juillet prochain, après plus de 40 ans de fructueuse activité. M. le directeur Stadelmann a été le principal organisateur de l'Union en général et de sa Caisse centrale en particulier. Le président lui exprime la vive reconnaissance des organes centraux pour tous les éminents services qu'il a rendus au mouvement Raiffeisen et lui souhaite une heureuse retraite.

Pour succéder à M. Stadelmann, les organes de l'Union font appel à
M. PAUL SCHWAGER

actuellement vice-directeur.

Le nouveau directeur de la Caisse centrale est né le 27 novembre 1901. Après avoir occupé des postes importants dans divers établissements bancaires, il était entré à l'Union le 1^{er} mai 1942 et avait été promu vice-

directeur de la Caisse centrale en 1945.

2. Les Conseils procèdent également aux promotions suivantes au sein du personnel :

MM. Paul Liner et Arnold Edelmänn, docteur en droit, actuellement fondés de pouvoir, sont promus vice-directeurs, et M. Ernest Bucheler, fondé de pouvoir, est nommé secrétaire de l'Union. Le mandataire commercial M. Louis Holenstein est également promu fondé de pouvoir.

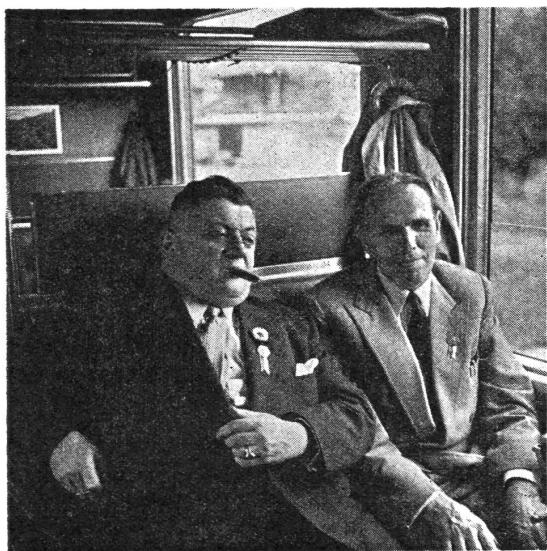
3. Les conditions d'adhésion étant dûment remplies, les Caisses suivantes, récemment constituées :

*Brusio (Grisons)
Le Prese (Fribourg)
Crésuz (Fribourg)
Kau (Appenzell)
Val Colla (Tessin)
Roggenburg (Berne)*

sont admises dans l'Union.

Le nombre des fondations intervenues cette année est déjà de 12 et l'Union compte ainsi actuellement 962 Caisses affiliées.

4. Statuant sur les requêtes exigeant son prononcé, le Conseil d'administration



Le « Churchill » raiffeiseniste, M. A. Müller, d'Olten, président du Conseil de surveillance de l'Union

accorde des crédits spéciaux à des Caisses affiliées pour un montant total de 3 188 000 francs.

5. Le directeur Stadelmann présente le bilan de la Caisse centrale au 31 mai et donne un aperçu de l'activité déployée par cette institution au cours de l'année.
6. La monographie du Raiffeisenisme suisse que l'Union a publiée à l'occasion de son jubilé a suscité partout un très vif intérêt. Les Conseils expriment leurs remerciements à l'auteur et au traducteur.
7. Tenant compte des revendications de la Commission fédérale des banques, les organes de l'Union souscrivent à une convention spéciale, selon laquelle la Caisse centrale assume la garantie du montant nécessaire pour parfaire les fonds propres des Caisses affiliées qui ne possèdent pas encore le minimum de 5 % des engagements exigé par l'art. 12 § 1 du règlement d'exécution de la loi fédérale sur les banques.

Un jubilé de service

Le 19 juillet 1953, M. Louis Monthoux, mandataire commercial de la Caisse centrale, a fêté ses 25 ans de service à l'Union.

La Direction félicite cordialement M. Monthoux et le remercie de sa longue et fidèle collaboration.

POUSSINES

Leghorn, 2 mois 9 fr. pièce; 3 mois 13 fr.; 4 mois 16 fr.

Bleue de Hollande et Faverolles, 2 mois 9 fr. pièce; 3 mois 14 fr.; 4 mois 18 fr. Emballage gratuit.

Parc avicole BLASER

Les Promenades Carouge Genève, Tél. 5 28 23

« L'Union suisse des Caisses de crédit mutuel »

1902-1952

A l'occasion de son cinquantième l'Union a publié une

Monographie du Raiffeisenisme en Suisse

sous forme d'une brochure de 295 pages, contenant plusieurs tableaux synoptiques et de nombreuses illustrations avec, en annexe, une carte lithographiée de la Suisse raiffeiseniste à fin 1952.

La première partie de cet important ouvrage est réservée à une étude des Caisses locales de crédit mutuel en général. Après avoir parlé de F.-G. Raiffeisen et de ses créations, des caractéristiques essentielles de sa doctrine coopérative, l'auteur

montre comment s'est effectuée l'introduction en Suisse de ces associations rurales d'épargne et de crédit, quels sont leur but et leur organisation, leur pénétration dans les différents cantons, ainsi que l'évolution et la situation actuelle du mouvement Raiffeisen suisse.

La seconde partie de cet ouvrage est consacrée à l'Union suisse comme organisation centrale du mouvement. On y

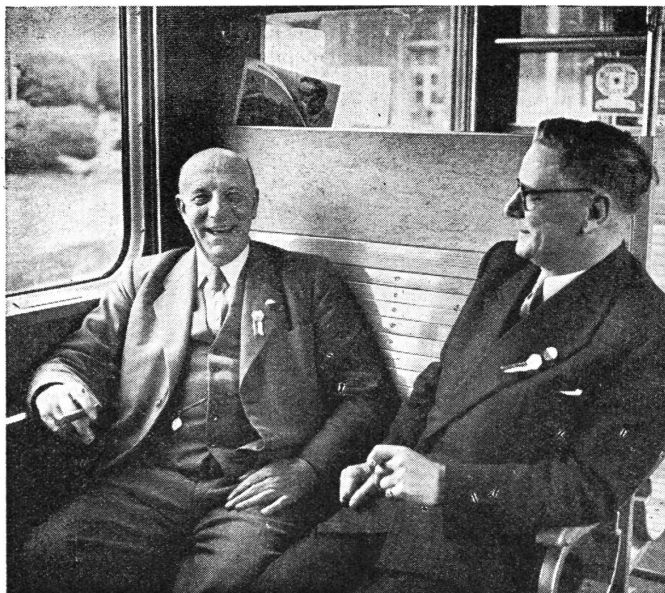
trouve un exposé des circonstances qui ont présidé à sa fondation, de son but et de son organisation; des chapitres spéciaux traitent de ses deux colonnes maitresses: la Caisse centrale et l'Office de revision, ainsi que des différentes institutions annexes.

* * *

Un exemplaire de cet ouvrage a été remis, à titre gracieux, à chaque Caisse affiliée, à l'intention de sa bibliothèque.

Cette brochure sera mise en circulation auprès des membres des comités et des sociétaires qu'elle peut intéresser. Des exemplaires supplémentaires peuvent être obtenus du Secrétariat de l'Union au prix de 10 francs pièce, jusqu'à épuisement du stock.

L'Union livre également des exemplaires supplémentaires de la Carte de la Suisse raiffeiseniste annexée à la brochure, au prix réduit de 3 francs pièce. (Indiquer lors de la commande si on la désire pliée ou non.) Affichée dans le local de la Caisse ou dans d'autres endroits appropriés, cette carte, qui fait admirablement ressortir l'envergure du mouvement, constitue un excellent moyen de documentation et de propagande.



Les physionomies épanouies marquent la satisfaction des délégués étrangers, MM. Vanbeveren et van Roey, de Belgique

Note de la rédaction

Ce numéro est composé de 20 pages. Il paraît comme numéro double de juillet-août et est réservé entièrement à la relation des manifestations du 50e Congrès Raiffeisen suisse.

Différents comptes rendus d'assemblées générales, tel celui de la Fédération jurassienne du 9 mai 1953, ont dû être renvoyés au prochain numéro. Nous nous en excusons auprès de nos correspondants.

Manteaux de pluie de l'armée USA

toutes grandeurs, orig. à Fr. 36.— pièce

E. FLÜHMANN, Neuengasse 11a **BERNE**

1er étage, à gauche ★ Tél. (031) 3 84 02

La Pagina dei Raiffeisenisti della Svizzera italiana

Il Congresso Raiffeisen 1953

Il 50esimo anniversario della fondazione dell'Unione Svizzera delle Casse rurali non poteva, e non doveva passare inosservato! Il recente congresso Raiffeisen svoltosi a San Gallo il 20/22 giugno us. ha offerto una eccellente occasione ai dirigenti del movimento nazionale nostro per degnamente commemorare questo grande evento nella storia economica-finanziaria del nostro paese. Ca. 2000 delegati risposero all'appello e presenziarono alle varie manifestazioni.

Seguiamo nell'ordine cronologico il decorso delle manifestazioni iniziate già nella mattinata di sabato 20 giugno con una riunione collegiale del consiglio di amministrazione e di quello di sorveglianza dell'Unione centrale.

In quest'occasione, accanto ad alcune decisioni di carattere amministrativo interno, i comitati direttivi hanno voluto rendere omaggio al lungimirante operato dei fondatori del nostro movimento i pionieri Raiffeisen e Traber, ricordando nel contempo anche il prezioso e luminoso apporto dato per molti anni all'istituzione dal compianto signor Liner, presidente del consiglio di amministrazione, quanto l'opera salerte, sagace e continuativa svolta presso il servizio di revisione, del defunto direttore Heuberger.

L'austerità delle manifestazioni si protrasse anche a Bichelsee, culla del raiffeisenismo elvetico. E' appunto in questo villaggio che nel lontano 1900 venne fondata dal parroco Traber la prima Cassa rurale svizzera, che seppe superare con slancio le prime difficoltà e divenne poi la vera banca del villaggio.

In segno di riconoscenza nei confronti del più umile servitore della causa raiffeisenista nostra l'Unione ha deciso di far erigere al parroco Traber nella sua Bichelsee un monumento ad imperituro suo ricordo.

In un'atmosfera di entusiasmo e di fierezza, i dirigenti di Bichelsee hanno saputo dimostrare di organizzare le cose veramente per bene e strappare così ai presenti spontanee lodi ed approvazioni. Una volta tanto e con indubbia soddisfazione dei partecipanti fu lasciata in disparte la non sempre entusiasmante corona dei lunghi discorsi. Il presidente della Cassa locale ne additò il buon esempio, porgendo il più cordiale benvenuto ai rappresentanti delle federazione cantonali e passando tosto la parola all'on. consigliere

nazionale Alban Müller, che con vibrante, alata e concisa allocuzione, seppe sottolineare gli alti valori morali del pur modesto parroco Traber.

Aleggiò dapprima un pensiero di Alessandro Vinet: «La memoria dei grandi uomini è il tesoro della nazione che li ha visti nascere».

E uno di costoro fu appunto il parroco Giovanni Evangelista Traber, promotore e fondatore della Cassa rurale di Bichelsee e dell'Unione Svizzera delle Casse rurali.

Apostolo della nime ed amico dei poveri, dei sofferenti e degli abbandonati, Traber fu anche — così alluse Müller — un grande sociologo e realizzatore. Non mancò infatti di favorire con ogni mezzo il risollevarlo morale ed economico delle classi rurali medie, che, come egli solea definire, rappresentano la colonna vertebrale della vita religiosa, spirituale ed economica di uno stato ordinato.

Convinto della capacità d'azione delle Casse Raiffeisen che a lui si avverarono quale unico mezzo destinato a raggiungere miglioramenti sociali, con ogni mezzo ne caldeggiava l'introduzione anche nelle nostre regioni e con ammirabile entusiasmo si lascia trascinare nella tanto benefica lotta.

Traber è così il promotore, il grande pioniere del movimento raiffeisenista svizzero. Il suo innato senso pratico, la sua tenacia e spirito di devozione gli permettono di realizzare con grande successo quanto ad altri era fallito in precedenti tentativi.

Ed è appunto da quest'angolo di terra turgoviese — continua l'oratore — che Traber seppe diffondere la parola d'ordine del raiffeisenismo. Ed i successi coronarono copiosamente le fatiche ed i sacrifici sopportati. Traber non si è limitato all'attività di fondazione, ma ha svolto nel contempo vasta opera spirituale, elaborando una vera filosofia svizzera nei principi di Raiffeisen.

La dottrina enunciata, ispirata da un tradizionalismo illuminato, ha permesso al movimento di resistere a tutte le perturbazioni ed a tutte le difficoltà, di svilupparsi e di prosperare. Senza il conseguimento di questa dottrina — dice l'on. Müller — non sarebbe stato possibile evitare disgregamenti.

L'oratore chiude il suo dire con un rinnovamento di fede nei principi fondamentali e soggiungendo:

«Giovanni Evangelista Traber! Davanti al monumento che abbiamo eretto in tuo onore, davanti a questa parrocchia di Bichelsee, santuario di fecondo e grande tuo operato, la comunità raiffeisenista svizzera rende omaggio alla tua opera ed esprime sentimenti di profonda riconoscenza. L'opera che tu hai innalzato con amore e perseveranza rappresenta per noi e per tutti un bene sacro, un tesoro che difenderemo sempre gelosamente, che faremo fruttare e che trasmetteremo quale preziosa eredità alle generazioni future. Giovanni Evangelista Traber, il tuo ricordo, il tuo spirito sopravvivrà imperituro nell'opera che tu hai creato.»

Anche il consiglio di stato turgoviese non ha mancato di delegare un suo rap-

presentante. Il sig. dr. Stähelin si rallegrò di poter presenziare a questa festa commemorativa in quest'occasione così solenne, in cui fra l'altro anche il suo cantone festeggia il 150esimo anniversario di entrata nella Confederazione e portando la voce della suprema autorità cantonale si dichiarò pure lieto di poter partecipare a commemorare anche un cittadino turgoviese che con tanta tenacia e lungimiranza ha saputo gettare le basi di un'istituzione che solleva oggi giorno ondate d'affermazioni e di riconoscenza in così tanti numerosi villaggi della nostra bella Patria.

Al ritorno in San Gallo i delegati si riunirono a banchetto, nel corso del quale il signor direttore Egger portò il benvenuto dell'amministrazione centrale; mentre il sindaco della città presentò ai convenuti il saluto e l'augurio dell'autorità comunale.

* * *

Nel corso della mattinata di domenica i congressisti affluirono numerosi nella città Vadiana la quale perdette per qualche istante la sua tradizionale calma e tranquillità. Nelle strade il rigido e severo parlare tedesco era rotto da più vivaci richiami dei romandi o dei rappresentanti della svizzera italiana. Era la Svizzera in piccolo; San Gallo fiera delle sue istituzioni sociali e culturali raggruppava per un giorno gli esponenti della vita rurale dei 960 villaggi, delle terre bernesi, ginevrine, grigioni, ticinesi, urane, appenzellesi e via dicendo.

Anche quest'anno il congresso ha saputo mettere in meridiana evidenza l'armonia e la reciproca comprensione che legano le nostre istituzioni locali attorno alla centrale madre. Senza distinzioni d'idea, di costumi o di lingua i raiffeisenisti svizzeri mirano fieri, e coscenti delle loro responsabilità, verso un unico ideal superiore:

*Servire l'interesse del singolo e del paese,
servire sempre meglio!*

Il servizio d'organizzazione era predisposto in modo da permettere ai congressisti anche di visitare la città, i dintorni, ciò che fu a tutti assai gradito.

In generale tutto funzionò regolarmente; mediante autopostali si visitarono anche i dintorni della città, taluni si spinsero sino a Bichelsee, altri sfidarono addirittura le onde del lago di Costanza, e non mancarono nemmeno coloro che ancora

vollero ammirare il tutto dall'alto e non titubarono a scalare, naturalmente in ... filovia, il Sântis.

* * *

E nel pomeriggio si svolse la parte amministrativa nel vero senso della parola. La *Cooperativa di fidejussione dell'Unione*, istituzione complementare creata nel 1942 segnava il via ai dibattiti ufficiali.

Alla presenza di ca 200 delegati il presidente sig. Eugster apriva la seduta e dopo brevi parole di benvenuto cedeva il posto al gerente, sig. dr. Edelmann, il quale illustrò sbrigativamente, epperò con elegante chiarezza, l'attività svolta nel corso della gestione precedente.

Fu all'occasione messo in evidenza come numerose siano ancora le difficoltà che ostacolano lo sviluppo della giovane istituzione, la quale priva di qualsiasi privilegio fiscale o finanziario, deve lottare unicamente coi mezzi propri contro asperità talvolta non comuni, ma quasi sempre istruttive, accompagnatrici delle giovani istituzioni.

Per la *manifestazione giubilare* del 50esimo di fondazione dell'Unione si riunirono infine e per la prima volta i 2000 delegati delle Casse affiliate attorno ai rappresentanti dell'amministrazione centrale, circondati quest'ultimi da numerose delegazioni delle istituzioni consorelle estere e dai portavoce delle più alte autorità federali, cantonali e cittadine.

Il congresso Raiffeisen 1953 è stato onorato da un'imponente partecipazione di personalità estere ed è stata una grande gioia per noi il poter salutare operatori e dirigenti che rappresentavano ben 16 Unioni raiffeiseniste estere e precisamente Germania, Austria, Francia, Canada, Turchia, Finlandia, Svezia, Belgio, Olanda, Lussemburgo, Italia. Quest'ultima ha delegato infatti il sig. dr. A. Viani, vice-presidente della Federazione italiana e direttore della Cassa rurale di Lodigiano-Borghetto.

Anche le autorità federali non potevano restare indifferenti di fronte al giubileo del più forte movimento cooperativistico finanziario del paese e onorarono il Congresso delegandovi il sig. dr. Max Weber, consigliere federale.

Dopo essersi dichiarato lieto di prender parte attiva alla nostra riunione l'onorevole consigliere federale si rallegrò per i brillanti successi conseguiti in questo primo mezzo secolo di vita. La ragione di questi risultati — continuò l'oratore — va ricercata nei fattori seguenti:

1. l'idea base dell'istituzione,
2. l'organizzazione della stessa, ed infine
3. la personalità dei dirigenti.

Con l'arte oratoria propria dell'uomo politico e del professore universitario, l'on. cons. federale Weber mise in evidenza gli elementi sociali del movimento raiffeisenista. Non si

perdettero in inutili confronti matematici, ma attirò l'attenzione dei delegati sull'alto valore etnico, morale e sociale della nostra idea comune, sottolineando la correlazione esistente tra l'istituzione e l'individuo, fattori fondamentali; pure sottolineata fu l'importanza della stretta ed intima unione tra idea, istituzione e personalità.

Ed a voi tutti l'augurio — così concluse — che l'idea del mutuo aiuto ed i rigidi principi fondamentali delle Casse rurali così come le forze etniche e religiose che animarono i fondatori ed i dirigenti, restino immutati anche durante i prossimi cinquant'anni.

E' evidente che lo stato saluti di buon occhio l'istituzione cooperativa sulle basi della mutualità, elementi che rendono superflui gli interventi finanziari, ciò che mi dispenso quindi di dimostrare in dettaglio. Le autorità federali si rallegrano nel constatare che questi principi si siano ormai solidamente radicati nel ceto rurale elvetico ciò che dà buon'esca ad ulteriore diffusione e fecondo operare.

Dopo il saluto delle autorità federali non poteva mancare la voce di un grande simpatizzante del movimento raiffeisenista elvetico.

Il dr. Laur, delegato permanente dell'Unione dei contadini svizzeri, malgrado la sua avanzata età, ha voluto portare il messaggio di un'istituzione che si dedica esclusivamente alla salvaguardia degli interessi del nostro ceto rurale.

Nel suo dire ricordò lo sviluppo del movimento raiffeisenista, esaltando in seguito le personalità dei dirigenti dell'Unione e terminando in un vibrante elogio dei valori sociali e morali della idea nostra.

Il « vecchio lupo di mare » come potrebbe ben definirsi questo grande e benemerito uomo della nostra vita economica nazionale, non si lasciò sfuggire l'occasione per ricordare anche ai raiffeisenisti i doveri che momentaneamente incombono a tutti i cittadini e chiuse il suo dire con le seguenti parole:

« Onoranda assemblea; noi ricordiamo oggi il passato; il nostro sguardo è però rivolto all'avvenire. Noi siamo convinti che il comunismo non accetterà mai il principio della libera cooperazione e tanto meno nell'ambito del credito. Perciò l'avvenire delle Casse rurali, sistema Raiffeisen, come di molte altre istituzioni dipenderà unicamente dalla difesa armata dei popoli liberi. Anche noi svizzeri necessitiamo di uno stato forte, finanziariamente forte, e di una armata convenientemente attrezzata. Noi raiffeisenisti abbiamo l'obbligo di facilitare il raggiungimento di questa meta.

» Lo esprimo questo voto in presenza del capo dell'alto dipartimento federale delle finanze. Mi riprometto che questa mia parola non rimanga solo grido ed implorazione, ma venga realizzata allorché il popolo sarà chiamato alle urne. Le spese dedicate alla nostra armata costituiscono il premio di assicurazione per un popolo libero.

» Però la nostra attenzione non dovrà essere dedicata unicamente alla fabbricazione delle armi, bensì alla salvaguardia della pace, al bando dell'egoismo, ad invigorito impulso del mutuo aiuto e del bene comune.

» Questo è appunto il grande, sublime ed immenso compito delle Casse rurali. Ricordatene! Le nostre aspirazioni e le nostre spe-

ranze tendono unicamente alla conquista di una vera pace tra i popoli. Per l'avvenire ancora la nostra parola d'ordine sarà quindi: favorire l'amore del prossimo! E per la nostra Unione sia e rimanga quale più alta meta l'aiuto di coloro che economicamente sono deboli, attraverso il mutuo aiuto, fondato sui principi della cooperazione.»

Gli alti valori del movimento cooperativistico vennero poi pure aleggiati dal sig. Künig, direttore della banca centrale cooperativa, in rappresentanza dell'Unione delle cooperative svizzere.

La lunga serie delle allocuzioni, dei discorsi e dei saluti si protrasse sino al tardo pomeriggio. La cena, organizzata in comune nel palazzo dell'Olma per i duemila delegati, permise ai delegati di fraternizzare, di conoscersi, di scambiare esperienze proprie e di allacciare nuove conoscenze personali, mentre una delle musiche cittadine scandiva alcune note melodiche elevando l'atmosfera di bell'entusiasmo.

* * *

Il giorno seguente i delegati si riunirono nuovamente per l'*assemblea generale ordinaria*. Quale contrasto tra i due giorni! la domenica echeggiarono cori di saluti, omaggio ed auguri, mentre la settimana andava aprendosi con l'esame della materia fredda, delle cifre, dei calcoli, della rendita, dei benefici e via dicendo.

Anche il presidente del consiglio di amministrazione, on. cons. naz. dr. Eugster rimpiangeva questo « sbalzo di temperatura ».

Venne quindi passata la parola al direttore sig. Stadelmann della Cassa centrale, non senza però prima ricordare ai delegati di non lasciarsi indurre in ingannevole illusione in rapporto ai successi conseguiti in questi primi 50 anni di vita e di non cullarsi sugli allori o ritenere escluso qualsiasi pericolo di deviazionismo, di degenerazione.

Le Casse rurali che si sviluppano diventano nel giro di pochi anni delle vere banche in miniatura e troppo sovente arrischiano di cadere in dimenticanza delle circostanze e dei bisogni che hanno giustificato la loro creazione; troppo sovente arrischiano pure di allontanarsi dal vero scopo prefisso. Il controllo del servizio di revisione dell'Unione, meticoloso ed approfondito, non incontra sempre la dovuta comprensione; le Casse aspirano a maggiore libertà e vorrebbero svincolarsi da quello che di tanto in tanto si sente definire il « giogo della Cassa centrale ».

Siate sull'attenti, signori delegati, proferì il presidente; siate pronti a far fronte ai pericoli. Questi si faranno sempre più insistenti, più insidiosi. Il costante aumento delle Casse esige dalle stesse maggior forza e maggior disciplina.

Il direttore Stadelmann, il padre della Cassa centrale, s'addentrò senza tanti preamboli nella materia a lui preferita. Le cifre, la situazione finanziaria.

Con visibile soddisfazione egli ricordò i primi passi del movimento per confrontarli

poi coi risultati del 1952. I benefici materiali offerti alle singole Casse non vennero dimenticati e l'importanza degli stessi risulta inequivocabile se si ricorda che sui conti correnti a vista — sui quali normalmente le banche non bonificano un sol centesimo — vennero versati nientemeno che 471.000 franchi di interessi, mentre che per le Casse di recente fondazione vengono ancora applicate condizioni di favore, traducendosi in maggior addebito del conto profitti e perdite dell'Unione per ben 92.800 franchi.

Sugli investimenti a termine (conti correnti vincolati) venne bonificato in media il tasso del 2,913 %.

Anche la clientela privata ha continuato ad onorarci di costante e buona fiducia, aumentando i propri depositi di ben 4 milioni di franchi ciò che ha trovato impiego in parte in fondi pubblici (titoli) ed in parte dietro mutui ipotecari.

Naturalmente, continua il dir. Stadelmann, considerando la questione dal punto di vista finanziario il reddito dei titoli obbligazionari è di ben lunga inferiore a quello del portafoglio ipotecario.

La Cassa centrale non può pensare unicamente a se stessa e deve vegliare al costante mantenimento di una eccellente liquidità del movimento raiffeisenista intero.

E' appunto per questo che il portafoglio titoli presenta un importo di ben 78,5 milioni, in scadenza già nel corso dei prossimi cinque anni, mentre la scadenza media non supera il lustro. Naturalmente il reddito è di conseguenza anche limitato e si riduce al 2,89 %, inferiore quindi al tasso medio bonificato alle Casse affiliate!

Però, se si considera l'avere in cassa di 11,5 milioni, l'importo di 5 milioni disponibili in conti bancari a breve scadenza, il portafoglio cambiario di 6,25 milioni e di quello obbligazionario di 95,3 milioni, constatiamo che le disponibilità facilmente realizzabili rappresentano addirittura il 50 % della cifra di bilancio.

Dopo un breve sguardo ai conti debitori, fra i quali primeggiano le ipoteche, l'oratore passa in breve rassegna il risultato del conto profitti e perdite. Il beneficio netto è molto soddisfacente. Non si è dovuto sopportare perdita alcuna e sono stati attuati tutti gli ammortamenti previsti da una sana e prudente amministrazione bancaria. Per la prima volta vennero devoluti 400.000 franchi al fondo di riserva, che si cifrava a 4,5 milioni, mentre è già prevista la distribuzione di un interesse del 4 % alle quote sociali.

Terminata l'esposizione della situazione finanziaria, il direttore Stadelmann, da 41 anni al servizio della nostra causa, ha dato informazione della decisione sua di ritirarsi a riposo e di affidare la direzione a forze più giovani, facendo seguire un breve istoriato della Cassa centrale.

Quale primo funzionario gli è facile passare in rivista i momenti più belli e quelli meno rallegranti della Cassa centrale, dal lontano 1902 al 1914, le difficoltà provocate dalla prima guerra mondiale nel 1920/25 che seguirono il ritorno ad un'economia normale con tutte le inevitabili complicazioni cui dovettero far fronte gli istituti bancari, mentre nel 1930 ebbe inizio il periodo della crisi economica, perdurato sino alla seconda guerra mondiale, la quale pose la Cassa centrale di fronte a nuovi delicati problemi. L'oratore termina il suo dire con un saluto d'addio ed

un pensiero di ringraziamento a tutti quanti gli furono vicini nell'assolvimento delle sue funzioni; ai comitati direttivi, al personale ed alle Casse affiliate. Auspica al suo successore, sig. direttore Schwager, un completo successo, convinto che i raiffeisenisti svizzeri circonda- ranno il nuovo timoniere della Cassa centrale di ogni miglior fiducia.

Il sig. direttore Egger, capo del servizio di revisione, si limitò ad un breve giro d'orizzonte ristretto all'annata 1952.

La serie dei successi — afferma — non presenta segni di rilassamento. In ogni settore le nostre posizioni sono state rafforzate e consolidate da magnifici successi e sviluppi e con la creazione di 16 nuove Casse è stato portato a 950 l'effettivo delle affiliate all'Unione.

Un elogio particolare venne indirizzato ai signori cassieri, i quali a nuova conferma della fiducia in loro riposta, hanno inviato all'Unione entro la fine di febbraio i conti annuali regolarmente redatti. Pochissimi furono i casi per i quali si dovette ricorrere al concorso del servizio di revisione. Ciò dimostra che l'intera nostra organizzazione, cominciando dalla unificata contabilità alle più complicate concessioni di mutui, ha sempre dato buona prova d'essere alla portata dei tempi e non necessita nemmeno innovazioni basilari.

L'effettivo dei soci delle Casse affiliate è passato a 101.163 in seguito al concorso di 2.970 nuovi membri, ripartiti fra: contadini 41.000, operai ed impiegati 28.000, artigiani ed industriali 15.000 ed altre professioni 10.000.

E' pertanto facile documentare che le Casse rurali abbracciano effettivamente ogni ceto della nostra popolazione.

L'oratore si rallegrò degli sviluppi dei singoli istituti; complessivamente la somma di bilancio ha registrato un aumento pari al 7 %, superando così i 1.101 milioni di franchi. Anche il conto profitti e perdite chiude in modo assolutamente confortante. Fra le spese generali di amministrazione il contributo al fisco assume proporzioni sempre più forti assorbendo nel 1952 addirittura 1.135.000 franchi.

Il beneficio netto di 3.564.000 (leggermente inferiore a quello dell'esercizio precedente) venne devoluto al fondo di riserva, che tocca attualmente la quota di 49,1 milioni.

Il dir. Egger termina la sua allocuzione portando un cordiale saluto di commiato al suo collega Stadelmann. Con Stadelmann — dice — perdiamo un sincero amico della causa nostra, perdiamo un dinamico collaboratore che seguiva da vicino la vita del servizio di revisione e che ha facilitato enormemente la buona reciproca intesa tra i servizi principali dell'Unione, vale a dire tra la Cassa centrale ed il servizio di revisione. A lui l'augurio di un lungo e felice periodo di riposo, a lui la promessa che l'istituzione sarà guidata anche per l'avvenire con identità di spirito e di devozione.

La situazione così come illustrata nei due rapporti direttoriali, doveva logicamente trovare conferma in quello del consiglio di sorveglianza. E così fu.

Il cons. naz. Alban Müller ebbe il grato compito di presentare il rapporto dell'autorità di sorveglianza all'onoranda assemblea. Sarà forse troppo chiamarlo rapporto, meglio sarebbe sostituire simile termine con « inno di gioia, di soddisfazione e di ringraziamento ».

In realtà fu effettivamente così. Facile è il compito del consiglio di sorveglianza quando le cose vanno come debbono andare, quando il risultato di ogni indagine apporta compiacimento perchè tutto è perfetto, tutto è pacifico e regolare.

Il relatore chiude la sua breve esposizione ringraziando pure nuovamente il sig. direttore Stadelmann per il suo inflessibile e lungimirante operato, proponendogli la nomina del consiglio di amministrazione quale delegato presso la direzione.

L'assemblea approva — senza discussione — le proposte del consiglio di amministrazione concernenti la ripartizione del beneficio, che prevede il pagamento dell'interesse del 4 % alle quote sociali, il versamento di 400.000 franchi al fondo di riserva ed il riporto a nuovo della differenza (10.893 fr. 30).

Liquidate le trattande di carattere amministrativo, l'ordine del giorno prevede la modifica dello statuto dell'Unione.

Il costante sviluppo del movimento rende ormai indispensabile un aumento dei membri del consiglio di amministrazione — attualmente 7 —, specie nell'intento di meglio assicurare il concorso di rappresentanti delle differenti regioni linguistiche e culturali.

L'assemblea ha approvato senza sollevare obiezioni speciali l'aumento a 11 dei membri del consiglio di amministrazione, ed ha provveduto immediatamente alla nomina del dimissionario direttore Stadelmann quale ottavo membro, rimandando ad una prossima assemblea l'elezione degli altri candidati.

L'assemblea volgeva così al suo fine. Il presidente ringraziò i delegati, che diedero così tanta prova di disciplina e serenità ed augurò loro nuovi successi e tante soddisfazioni anche per l'anno 1953.

A tutti l'augurio più cordiale di portare in ogni famiglia, nei rispettivi villaggi, l'entusiasmo e la reciproca fiducia che hanno caratterizzato l'atmosfera del congresso di San Gallo.

Che la buona intesa, presupposto essenziale di una vita comune, ordinata e proficua, faciliti il raggiungimento di nuove promettenti mete, e che Dio benedica con ogni bene la Nazione.

R. G.

Comunicato della redazione

Per mancanza di spazio siamo costretti a rinviare al prossimo numero la pubblicazione dei comunicati inviatici sulla fondazione delle Casse rurali di Valcolla e di Lamone, così come il resoconto sull'assemblea della federazione delle Casse rurali ticinesi.